



IRDA PARIS

Institut de recherche
en droit des affaires
de Paris

Revue des sommaires

Jeudi 18 juin 2026

[Liste des revues et disponibilité à la salle de droit commercial](#)

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
202^e année
18 juin 2026
n° 23 / 8132^e
pages 1041 à 1112

/ Intelligence artificielle

Secret professionnel et intelligence artificielle :
les enseignements de l'affaire *Heppner* pour l'avocat français

> point de vue William Laurent 1052

IA générative : et si le premier des « remplacés »
n'était pas le juge ou l'avocat, mais le justiciable lui-même ?

> chronique Hugo Piguet 1054

ÉDITORIAL

1041 Menace sur l'État de droit !, Michel Vivant

ACTUALITÉS

- 1044 Ouverture de compte (refus) : inscription sur la liste de sanctions des États-Unis
- 1045 Liberté d'expression (respect de la vie privée) : maintien en ligne d'une archive de presse
- 1047 Diffamation (prescription) : inconstitutionnalité du régime
- 1049 Avis à tiers détenteur (sanction) : inconstitutionnalité du régime
- 1049 Harcèlement sexuel (victime) : environnement de travail humiliant et dégradant
- 1050 Travail dissimulé : fraude à l'obtention du certificat A1
- 1051 Greffier (tribunal de commerce) : droit de se taire en cas de poursuite disciplinaire

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 1059 **Chronique** : L'attribution du produit de l'astreinte liquidée, Martin Plissonnier
- Chronique de jurisprudence de la Cour de cassation :**
- 1077 Chambre commerciale, Clotilde Bellino, Thibaut Boutié et Claudie Lefevre
- 1064 Troisième chambre civile, Marie-Laure Aldigé, Samuel Baraké, Anne-Claire Vernimmen et Jean-François Zedda
- 1089 **Panorama** : Droit des assurances, Rodolphe Bigot, Amandine Cayol et David Noguéro
- 1101 **Notes** : Complicité, fait principal punissable et absence d'intention coupable de l'auteur, note sous Crim. 8 avr. 2026, Pierre-Jérôme Delage
- 1106 Exercice irrégulier des fonctions publiques et rétroactivité *in mitius* de la réforme de la prise illégale d'intérêts, note sous Crim. 6 mai 2026, Camille Salaün

ENTRETIEN

- 1112 Christophe Eoche-Duval – L'inflation normative, sentiment ou réalité, bénéfices ou dangers ?



Lefebvre Dalloz

322623



Recueil Dalloz

PRÉSIDENTE ET PRINCIPALE ASSOCIÉE,
LEFEBVRE SARRUT
10 place des Vosges – 92400 Courbevoie
542 052 451 RCS Nanterre
recueil@dalloz.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
JULIEN TANGUY,
représentant permanent de Lefebvre Sarrut
DIRECTRICE DES ÉDITIONS,
CAROLINE DELESALLE SORDET
DIRECTRICE
DE LA RÉDACTION CIVIL, PÉNAL ET IMMOBILIER,
CORINNE GENDRAUD

CONSEIL SCIENTIFIQUE
ALAIN BENABENT, NICOLAS DUBAUX,
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON ET PHILIPPE MÉZALE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

PASCAL DEUNGER

RÉDACTION

DIRECTION

Rédacteur en chef : Alain LIENHARD

RÉDACTION

Maëlle HARSCOUËT DE KERAVAL

CHEFS DE RUBRIQUES

Banque-Crédit-Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence-Distribution : Eric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat-Responsabilité-Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

ÉDITION-RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Laurence BREUZE-DINNAT

Lindsay GILBERT

Première secrétaire de rédaction :

Katy PERCHEREAU

Directrice de la Production éditoriale :

Anne-Laure CHAUMEIL MENNESSIEZ

Directeur artistique : Patrick VERDON

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

ABONNEMENTS-RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Alexandra DORAY, Directrice

Responsable relations clients : Corinne ROUTIER

src@lefebvre-dalloz.fr - Tél. : 01 83 10 10 10

Directrice de clientèle Publicité : Carole MESSALATI

publicite@lefebvre-sarrut.eu

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 1 234,20 € TTC

Etranger : 1 304,64 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1027 T 82206

DUPLIPRINT Mayenne

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Juin 2026

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

Siège social : Tour Lefebvre Dalloz

10 place des Vosges – 92400 Courbevoie

RCS Paris 572 195 550 / Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z / TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre Sarrut

La reproduction, même partielle, de tout élément publié
dans la revue est interdite



Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Prot : 0,08 kg/t

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Michel Vivant

1041

Menace sur l'État de droit !



ACTUALITÉS

1044

DROIT DES AFFAIRES

Banque-Crédit-Garantie

Ouverture de compte (refus) : inscription

sur la liste de sanctions des États-Unis,

CJUE 11 juin 2026

Consommation

Contrat hors établissement (domaine) :

exclusion des services financiers,

Com. 10 juin 2026

1044

DROIT CIVIL

Famille-Personne-Succession

Régime matrimonial (communauté) :

financement de l'aide d'une tierce

personne, Civ. 1^{re}, 10 juin 2026

Liberté d'expression (respect de la vie

privée) : maintien en ligne d'une archive

de presse, Civ. 1^{re}, 3 juin 2026

1046

DROIT IMMOBILIER

Bail

Bail d'habitation (logement décent) :

exécution de l'obligation de délivrance,

Civ. 3^e, 4 juin 2026

Bail d'habitation (logement indécemment) :

congé pour réalisation de travaux,

Civ. 3^e, 4 juin 2026

1047

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Presse et communication

Diffamation (prescription) :

inconstitutionnalité du régime,

Cons. const. 12 juin 2026

Injure (orientation sexuelle) : doctrine

de l'Église catholique sur l'homosexualité,

Crim. 9 juin 2026

1049

DROIT PUBLIC

Fiscalité

Avis à tiers détenteur (sanction) :

inconstitutionnalité du régime,

Cons. const. 5 juin 2026

1049

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Harcèlement sexuel (victime) :

environnement de travail humiliant

et dégradant, Soc. 28 mai 2026

Grossesse (nullité du licenciement) :

défaute d'information de l'employeur,

Soc. 3 juin 2026

Travail dissimulé : fraude à l'obtention

du certificat A1, Crim. 9 juin 2026

Temps partiel (priorité d'emploi) :

entreprise de sous-traitance, Soc. 3 juin 2026

1051

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Profession juridique et judiciaire

Greffier (tribunal de commerce) :

droit de se taire en cas de poursuite

disciplinaire, Com. 10 juin 2026



POINT DE VUE

1052

Secret professionnel et intelligence artificielle :
les enseignements de l'affaire *Heppner*
pour l'avocat français
par William Laurent



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUES

1054

IA générative : et si le premier des « remplacés » n'était
pas le juge ou l'avocat, mais le justiciable lui-même ?
par Hugo Piguot

1059

L'attribution du produit de l'astreinte liquidée
par Martin Plissonnier

CHRONIQUE DE LA COUR DE CASSATION

1064

Troisième chambre civile
par Marie-Laure Aldigé, Samuel Baraké,
Anne-Claire Vemimmen et Jean-François Zedda

1077

Chambre commerciale
par Clotilde Bellino, Thibaut Boutié
et Claudie Lefebvre

PANORAMA

1089

Droit des assurances
mai 2025 – avril 2026
par Rodolphe Bigot, Amandine Cayol
et David Noguéro

NOTES

1101

Complicité, fait principal punissable
et absence d'intention coupable de l'auteur,
note sous Crim. 8 avr. 2026
par Pierre-Jérôme Delage

1106

Exercice irrégulier des fonctions publiques
et rétroactivité *in mitius* de la réforme
de la prise illégale d'intérêts, note sous Crim. 6 mai 2026
par Camille Salaün



ENTRETIEN

1112

Christophe Eoche-Duval – L'inflation normative, sentiment ou réalité, bénéfices ou dangers ?

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word) à Alain Lienhard (a.lienhard@lefebvre-dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique :
40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... » :
9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence :
20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate) :
5 500 signes (références entre parenthèses).

À la une

Le règlement sur l'IA : entre report et réorientation

note par Suzanne LEQUETTE

Deux ans après l'adoption du règlement européen sur l'IA, la proposition de règlement Omnibus du 19 novembre 2025 vise à en simplifier l'application, tout en reportant certaines échéances et en privilégiant l'innovation à la protection des droits fondamentaux.



© BlackLion_AdobeStock

Actualité

Justice criminelle : le garde des Sceaux renonce au plaider-coupable

focus

Technique

La négociation préélectorale

étude par Steven RIOCHE

Retour sur

Visio-comparution des avocats en matière civile : premiers retours des tribunaux pilotes

par Miren LARTIGUE

Jurisprudence

Affaire Evaëlle : questions et réponses sur le harcèlement moral en général et le harcèlement scolaire en particulier

note par Cyrille DUVERT
sous CA Versailles, 7^e ch., 13 avr. 2026

Gazette Spécialisée

DROIT DU DOMMAGE CORPOREL

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• Claudine BERNFELD

Avocate au barreau de Paris, cabinet Bernfeld Ojalvo Associés

• Frédéric BIBAL

Avocat au barreau de Paris, cabinet Bibal

AVEC LA PARTICIPATION DE

Anne BACHELLERIE, William BODILIS, Charlotte BOONE, Aurélie COVIAUX, Chloé DAVID, Marie-Claire GRAS, Benoît GUILLON, Cyril IRRMANN, Noémie KLEIN, Jean-Baptiste MAHIEU, Julie MAVIEL, Olivier MERLIN, Lucile PRIOU-ALIBERT, Jean-Baptiste PRÉVOST, Anaïs RENELIER, Laura SANTORO, Clémentine VINCENS et Merwa ZEGHDANE



Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication :

Emmanuelle Filiberti

Présidente du Conseil scientifique :

Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie

Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck

et Samuel Seroc

Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville

Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : relationclients@lextenso.fr

Publicité : julien.combaud@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2026

• Prix TTC au n° : 25,53 €

+ frais de port

• Abonnement France (un an) :

Journal seul : 662,63 € TTC

Recueils + table seuls : 642,21 € TTC

Journal, recueil + table : 893,38 €

Abonnement feuilleteable numérique : 274,65 € TTC

• Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 739 €

Journal, recueil + table : 979 €

Abonnement feuilleteable numérique : 269 €

Internet : gazette-du-palais.fr

Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0528 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Duplirprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres

recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),

issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 748 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :

Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Cette revue ne peut être reproduite, même partiellement,
sauf exceptions prévues par la loi, ni utilisée à des fins
d'entraînement de systèmes d'intelligence artificielle.

La fouille de textes et de données est interdite conformément
à l'article 4(3) de la Directive (UE) 2019/790.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par

courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr

et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas

de page et espaces compris).

La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon

suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.

Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant

unique permettant de retrouver directement l'article

via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Actualité

GPL491v0 ■ Justice criminelle : le garde des Sceaux renonce au plaider-coupable 3

GPL491r9 ■ Affaire Lyhanna : la justice sommée de rendre des comptes 5

GPL490z7 ■ Discriminations dans la profession d'avocat : une situation alarmante 6

GPL491q7 ■ « L'adhésion à l'AFJE doit devenir un réflexe naturel pour les directions juridiques »
entretien avec Nathalie DUBOIS 9

Technique

GPL491b7 ■ La négociation préélectorale
étude par Steven RIOCHE 11

Retour sur

GPL491p0 - Visio-comparution des avocats en matière civile : premiers retours des tribunaux pilotes
par Miren LARTIGUE 13

Doctrine

GPL491r2 ■ Le règlement sur l'IA : entre report et réorientation
note par Suzanne LEQUETTE sous PE et Cons. UE, 9 nov 2025, COM(2025) 836 final 15

GPL491r1 ■ L'avis médical en droit du travail
étude par Thibault LAHALLE 18

Jurisprudence

GPL491t0 ■ Affaire Evaëlle : questions et réponses sur le harcèlement moral en général et le harcèlement scolaire en particulier
note par Cyrille DUVERT sous CA Versailles, 7^e ch., 13 avr. 2026 22

GPL491e9 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation
par Catherine BERLAUD 25

GPL490i2 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 30

GPL491a6 ■ Chronique de jurisprudence de droit et de déontologie de la profession d'avocat

sous la direction de Jean VILLACÈQUE

avec la collaboration d'Alain ANDORNO, Jean-Luc GAINETON, Daniel LANDRY

et Bertrand DE BELVAL en exclusivité sur la Base Lextenso : <https://lext.so/GPL491a6>



Gazette Spécialisée

DROIT DU DOMMAGE CORPOREL

33

Sous la responsabilité scientifique de
Claudine BERNFELD et Frédéric BIBAL

Contenus

Actualités	
Contenus pratiques	∨
Revue	
Synthèses	
Encyclopédies	
Jurisprudence	∨
Sources officielles	∨

La Semaine Juridique - édition Générale (JCP G), n° 24 du 15 juin 2026

Sommaire du numéro

La Semaine du droit



ÉDITO

[Incidentement...](#)

N° 727 - Par Christophe JAMIN

[Consulter le PDF](#)

LES ACTEURS | PROCÉDURE PÉNALE

[Audrey Renard : profession, profleuse](#)

N° 728 - Par Sophie MICHELIN-MAZÉLAN

[Consulter le PDF](#)

LIBRES PROPOS | ASSOCIATIONS

[L'arrêt du Conseil d'État Société Jeune Garde Antifasciste et autres et les limites nécessaires de la liberté d'association](#)

N° 729 - Par Noëlle LENOIR

[Consulter le PDF](#)

CIVIL ET PROCÉDURE CIVILE | PRÉJUDICE

Préjudice d'anxiété lié à une substance toxique : une action soumise à la prescription décennale du dommage corporel

N° 730 - Par Ian KIRILLIN

[Consulter le PDF](#)

CIVIL ET PROCÉDURE CIVILE | PRESSE-ÉDITION

Protection des données personnelles et archives de presse : la Cour de cassation précise les critères de mise en balance du droit à l'oubli et de la liberté d'information

N° 731

[Consulter le PDF](#)

CIVIL ET PROCÉDURE CIVILE | COUR DE CASSATION

Arrêts P de la Cour de cassation du 25 au 31 mai 2026

N° 732

[Consulter le PDF](#)

CIVIL ET PROCÉDURE CIVILE | RESPONSABILITÉ CIVILE

La responsabilité du propriétaire de l'animal, présumé gardien

N° 733 - Par Laurent SIGUOIRT

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | CONTRATS ET OBLIGATIONS

Clause résolutoire : la précision n'implique pas l'énumération

N° 734

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | JOURNAL OFFICIEL

Journal officiel du 4 au 10 juin 2026

N° 735

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | COUR DE CASSATION

Arrêts P de la Cour de cassation du 25 au 31 mai 2026

N° 736

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE

SCI et tontine : quand la fiction (de la rétroactivité) rejoint le réel (de la nullité)

N° 737 - Par Nicolas KILGUS

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | FORMATION PROFESSIONNELLE

Pérennisation du contrat de professionnalisation expérimental : publication de la loi

N° 738

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | CONVENTIONS ET ACCORDS COLLECTIFS

Interprétation restrictive des domaines couverts par un accord de performance collective

N° 739

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | LICENCIEMENT

La salariée enceinte n'est pas tenue au titre de son obligation de loyauté d'informer son employeur de son état de grossesse

N° 740

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | DURÉE DU TRAVAIL

Forfait en jours invalidé : répétition automatique de l'indu des jours de RTT ?

N° 741

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | JOURNAL OFFICIEL

Journal officiel du 4 au 10 juin 2026

N° 742

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | COUR DE CASSATION

Arrêts P de la Cour de cassation du 25 au 31 mai 2026

N° 743

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Saisie administrative à tiers détenteur : le Conseil constitutionnel censure une sanction manifestement disproportionnée du tiers saisi

N° 744

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | ÉTRANGERS

Pacte européen sur la migration et l'asile : adaptation des procédures d'asile, d'éloignement et de transfert

N° 745

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | ÉTRANGERS

Pacte européen sur la migration et l'asile : adaptation du CESEDA et des procédures d'asile

N° 746

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | DROIT D'ASILE

Asile : l'OFPRA adopte une nouvelle liste des pays d'origine sûrs

N° 747

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | DOMAINE PUBLIC

Occupation du domaine public : la redevance est divisible de l'autorisation d'occupation

N° 748

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | JOURNAL OFFICIEL

Journal officiel du 4 au 10 juin 2026

N° 749

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | COUR DE CASSATION

Arrêts P de la Cour de cassation du 25 au 31 mai 2026

N° 750

[Consulter le PDF](#)

INTERNATIONAL ET EUROPÉEN | INTERDICTION DE L'ESCLAVAGE ET DU TRAVAIL FORCÉ

Obligation de service militaire pour les hommes

N° 751 - Par Frédéric SUDRE

[Consulter le PDF](#)

INTERNATIONAL ET EUROPÉEN | INTERDICTION DES MAUVAIS TRAITEMENTS

Appréciation contextuelle des assurances diplomatiques

N° 752 - Par Béatrice PASTRE-BELDA

[Consulter le PDF](#)

INTERNATIONAL ET EUROPÉEN | PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Des précisions quant à l'utilisation en ligne de publications de presse par Facebook

N° 753 - Par Dominique BERLIN

[Consulter le PDF](#)

INTERNATIONAL ET EUROPÉEN | PROTECTION DES CONSOMMATEURS

Contenu et limites du droit à l'information du consommateur

N° 754 - Par Dominique BERLIN

[Consulter le PDF](#)

EN RÉGION | RESPONSABILITÉ CIVILE

L'odeur des arbres est-elle un trouble anormal du voisinage ?

N° 755 - Par Jean-Baptiste SEUBE

[Consulter le PDF](#)

EN RÉGION | UNIVERSITÉS

Entre ancrage territorial et exigence académique

N° 756 - Par Faneva TSIADINO RAKOTONDRAHASO

[Consulter le PDF](#)

La Semaine de la doctrine



L'ÉTUDE | JUSTICE

L'économie politique de la justice

N° 757 - Par Bruno DEFFAINS

[Consulter le PDF](#)

LA CHRONIQUE | DROIT ADMINISTRATIF

Droit administratif

N° 758 - Par Gweltaz EVEILLARD

[Consulter le PDF](#)

LA VIE DES IDÉES | OUVRAGES

Le Regard du droit. La politique et l'art à la Renaissance

N° 759

[Consulter le PDF](#)

LA VIE DES IDÉES | OUVRAGES

L'avenir des procédures civiles d'exécution

N° 760

[Consulter le PDF](#)

La Semaine du praticien



INFORMATIONS PROFESSIONNELLES | AVOCATS

[Les chiffres-clés sur la profession d'avocat](#)

N° 761

[Consulter le PDF](#)

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES | JUSTICE

[Salle d'audience à Fleury-Mérogis : un projet attentatoire aux droits fondamentaux](#)

N° 762

[Consulter le PDF](#)

Contenus

Actualités	
Contenus pratiques	▼
Revue	
Synthèses	
Encyclopédies	
Jurisprudence	▼
Sources officielles	▼

La Semaine Juridique - édition Générale (JCP G), n° 25 du 22 juin 2026

Sommaire du numéro

La Semaine du droit



ÉDITO

La honte d'une époque

N° 763 - Par Nicolas MOLFESSIS

[Consulter le PDF](#)

LES ACTEURS | MAGISTRATS

Tania Jewczuk, porte-parole de la cour d'appel de Paris

N° 764 - Par Florence CREUX-THOMAS

[Consulter le PDF](#)

CIVIL ET PROCÉDURE CIVILE | PROCÉDURE CIVILE

Irrecevabilité d'un pourvoi dirigé contre la collectivité des héritiers d'une partie décédée

N° 765

[Consulter le PDF](#)

CIVIL ET PROCÉDURE CIVILE | COUR DE CASSATION

Arrêts P de la Cour de cassation du 1er au 7 juin 2026

N° 766

[Consulter le PDF](#)

PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE | PROCÉDURE PÉNALE

La précision indispensable des actes subséquents à annuler !

N° 767 - Par Philippe COLLET

[Consulter le PDF](#)

PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE | CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Indemnisation des victimes d'infractions commises par un mineur irresponsable pénalement en raison de l'absence de discernement liée à l'âge : dispositions conformes

N° 768

[Consulter le PDF](#)

PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE | CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Diffamation : censure par le Conseil constitutionnel de la réouverture du délai de prescription liée à une décision pénale

N° 769

[Consulter le PDF](#)

PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE | INFRACTIONS SEXUELLES

Circulaire relative au traitement prioritaire des infractions sexuelles commises sur les mineurs

N° 770

[Consulter le PDF](#)

PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE | JOURNAL OFFICIEL

Journal officiel du 4 au 17 juin 2026

N° 771

[Consulter le PDF](#)

PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE | COUR DE CASSATION

Arrêts P de la Cour de cassation du 18 au 31 mai 2026

N° 772

[Consulter le PDF](#)

PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE | LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Apologie d'actes terroristes par requalification en actes de résistance

N° 773 - Par Guillaume BEAUSSONIE

[Consulter le PDF](#)

PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE | PROCÉDURE PÉNALE

Vers une obligation de confidentialité en cas d'échec de la composition pénale ?

N° 774 - Par Ludivine RICHEFEU

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | OUTRE-MER

Adaptation de diverses dispositions du Code monétaire et financier dans les collectivités d'outre-mer

N° 775

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | JOURNAL OFFICIEL

Journal officiel du 11 au 17 juin 2026

N° 776

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | COUR DE CASSATION

Arrêts P de la Cour de cassation du 1er au 7 juin 2026

N° 777

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | CAUTIONNEMENT

Mention manuscrite du cautionnement : l'étendue incertaine de la fraude

N° 778 - Par John-Matthieu CHANDLER

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | ASSURANCE CHÔMAGE

Rupture conventionnelle et assurance chômage : publication de la loi

N° 779

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES

AT/MP : une durée maximale d'indemnisation fixée à 4 ans

N° 780

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | ARRÊTS DE TRAVAIL

Arrêts de travail : plafond de durée pour les prescriptions initiales et les prolongations

N° 781

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | ARRÊTS DE TRAVAIL

Arrêts de travail : possibilité de solliciter l'avis du contrôle médical après 3 mois de renouvellement

N° 782

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | ARRÊTS DE TRAVAIL

Visites de préreprise et de reprise : simplification du suivi médical des salariés en arrêt de travail

N° 783

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | SÉCURITÉ SOCIALE

Contestation d'une décision de redressement en lien avec la qualification de contrat de travail : revirement de jurisprudence

N° 784

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

Rupture conventionnelle proposée durant un arrêt de travail : discrimination en raison de la santé ?

N° 785

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | CONTRAT DE TRAVAIL

Droit à réparation du salarié : préjudice exigé en cas de non-respect de l'obligation de formation

N° 786

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | JOURNAL OFFICIEL

Journal officiel du 11 au 17 juin 2026

N° 787

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | COUR DE CASSATION

Arrêts P de la Cour de cassation du 1er au 7 juin 2026

N° 788

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | RESPONSABILITÉ ADMINISTRATIVE

Préjudice - propre - d'assistance familiale

N° 789 - Par Mathieu TOUZEIL-DIVINA

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | SANTÉ PUBLIQUE

Publication de la loi visant à améliorer l'accompagnement des parents d'enfants atteints de maladies graves ou d'un handicap

N° 790

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | ÉLECTIONS

Protection des élus : modification de dispositions du Code électoral

N° 791

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | ÉTRANGERS

Pacte européen sur la migration et l'asile : publication de la circulaire d'application

N° 792

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | SANTÉ PUBLIQUE

Hospitalisation sans consentement : le contentieux indemnitaire des actes rattachés à l'isolement ou à la contention relève désormais en entier du juge judiciaire

N° 793

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | JOURNAL OFFICIEL

Journal officiel du 11 au 17 juin 2026

N° 794

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | COUR DE CASSATION

Arrêts A du Conseil d'État et P de la Cour de cassation du 1er au 7 juin 2026

N° 795

[Consulter le PDF](#)

EN RÉGION | DURÉE DU TRAVAIL

Illustration de l'équilibre de la charge de la preuve des heures supplémentaires

N° 796 - Par Arthur KOBIELA

[Consulter le PDF](#)

EN RÉGION | UNIVERSITÉS

Une faculté au service des étudiants et de la recherche

N° 797 - Par Martine LONG

[Consulter le PDF](#)

La Semaine de la doctrine



L'ÉTUDE | DROIT INTERNATIONAL

De la légalité des interventions américaines au Venezuela et en Iran

N° 798 - Par Christophe FABRE

[Consulter le PDF](#)

LA CHRONIQUE | ARBITRAGE

Droit de l'arbitrage

N° 799 - Par Christophe SERAGLINI , Paul GIRAUD et Léonor JANDARD

[Consulter le PDF](#)

LA VIE DES IDÉES | CONTRATS

Géopolitique et opérations financières. De l'anticipation des risques à la résolution des différends

N° 800 - Par Julie PASTERNAK et Charlotte FERRAN

[Consulter le PDF](#)

LA VIE DES IDÉES | UNIVERSITÉS

Dialogues de l'École de droit. Que restera-t-il bientôt des « vrais » juristes ?

N° 801 - Par Maïana GLOUX et Candice HUAULMÉ

[Consulter le PDF](#)

La Semaine du praticien



INFORMATIONS PROFESSIONNELLES | AVOCATS

Confidentialité des correspondances entre avocats : décision relative aux « exceptions »

N° 802

[Consulter le PDF](#)

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES | AVOCATS

Une carte interactive des barreaux pour mieux connaître les territoires

N° 803

[Consulter le PDF](#)

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES | JUSTICE

Tableau de bord 2026 de la Justice dans l'UE

N° 804

[Consulter le PDF](#)

Contenus

Actualités	
Contenus pratiques	∨
Revue	
Synthèses	
Encyclopédies	
Jurisprudence	∨
Sources officielles	∨

La Semaine Juridique - Entreprise et affaires (JCP E), n° 25 du 18 juin 2026

Sommaire du numéro

Échos de la pratique



NUMÉRIQUE

3 QUESTIONS - La cybersécurité, un enjeu stratégique majeur pour les entreprises

N° 551 - Par Garance MATHIAS

[Consulter le PDF](#)

SOCIÉTÉ

Droit des sociétés : la loi de simplification de la vie économique accentue la dépenalisation tout en renforçant les sanctions financières

N° 552

[Consulter le PDF](#)

BIBLIOGRAPHIE

L'avenir des procédures civiles d'exécution

N° 553

[Consulter le PDF](#)

BIBLIOGRAPHIE

Revue Droit des sociétés

N° 554

[Consulter le PDF](#)

DONNÉES CHIFFRÉES

Les cessions de fonds de commerce en 2025

N° 555

[Consulter le PDF](#)

Actualités



AFFAIRES | ENTREPRISE EN DIFFICULTÉ

Nouveaux rappels de la chambre commerciale concernant la communication de l'avis du ministère public

N° 556 - Par Christophe DELATTRE

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | BANQUE

Risque de marché : adaptations temporaires des règles de Bâle III pour préserver la compétitivité des banques de l'UE

N° 557

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | BANQUE

Ouverture d'un compte bancaire : une inscription sur une liste de sanctions étrangère ne suffit pas à justifier un refus

N° 558

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | CONCURRENCE

La Commission européenne saisit la CJUE d'un recours contre la France en raison de restrictions contraires au droit de l'Union imposées aux vétérinaires

N° 559

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | DROIT PÉNAL DES AFFAIRES

Des propositions pour renforcer la cohérence, la lisibilité et les garanties de la CJIP

N° 560

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | PROFESSION

Officier public ministériel : procédure disciplinaire et information du droit de se taire

N° 561

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | PROTECTION DU CONSOMMATEUR

Contrat de transport international de marchandises par route : contenu et limites du droit à l'information du consommateur

N° 562

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | PROTECTION DU CONSOMMATEUR

Contrats conclus hors établissement : exclusion des services financiers

et qualification de l'activité de location d'un copieur

N° 563

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE

Investissements locatifs déficitaires : point de départ de la prescription de l'action en indemnisation pour manquement à l'obligation de conseil

N° 564

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | SOCIÉTÉ

Directive « Women on Boards » : modalités pratiques de transmission des informations relatives à la parité à l'AMF

N° 565

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | ACCIDENT DU TRAVAIL ET MALADIE PROFESSIONNELLE

Une durée maximale d'indemnisation fixée à quatre ans

N° 566

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | ACCIDENT DU TRAVAIL ET MALADIE PROFESSIONNELLE

Arrêts maladie : plafond de durée pour les prescriptions initiales et les prolongations

N° 567

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | ACCIDENT DU TRAVAIL ET MALADIE PROFESSIONNELLE

Arrêts de travail : possibilité de solliciter l'avis du contrôle médical après trois mois de renouvellement

N° 568

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | ACCIDENT DU TRAVAIL ET MALADIE PROFESSIONNELLE

Visites de préreprise et de reprise : simplification du suivi médical des salariés en arrêt de travail

N° 569

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | CONTRAT DE TRAVAIL

Travail dissimulé : confirmation de la possibilité d'écarter des certificats A1

N° 570

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | DURÉE DU TRAVAIL

Forfait en jours invalidé : répétition automatique de l'indu des jours de RTT ?

N° 571

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | DURÉE DU TRAVAIL

Heures supplémentaires, annualisation du temps de travail et absence pour maladie

N° 572

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

La décision du DDETS sur la répartition des salariés entre collèges électoraux et contradictoire préalable

N° 573

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | PROTECTION SOCIALE

Redressement Urssaf : contenu de la lettre d'observations et procédure d'abus de droit

N° 574

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | PROTECTION SOCIALE

Contestation d'une décision de redressement en lien avec la qualification de contrat de travail : revirement de jurisprudence

N° 575

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | PROTECTION SOCIALE

Rupture conventionnelle et assurance chômage

N° 576

[Consulter le PDF](#)

FISCAL | FISCALITÉ DES ENTREPRISES

La Cour des comptes plaide pour une évolution mesurée de la « niche Copé » dans un contexte de concurrence fiscale européenne

N° 577

[Consulter le PDF](#)

FISCAL | TVA

Droit de l'Union : intérêts de retard en matière de TVA et principe général de proportionnalité

N° 578

[Consulter le PDF](#)

Études et commentaires



AFFAIRES | SOCIÉTÉ

Le « contradictoire » de l'assemblée générale des obligataires : pas indispensable !

N° 1197 - Par Bruno DONDERO

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | SOCIÉTÉ

L'offre au sens de l'article 1114 du Code civil peut porter sur des parts sociales

N° 1198 - Par Philippe CASSON

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | BANQUE

Retour sur le rapport du HCJP sur le traitement par les PSP des fonds susceptibles d'être d'origine frauduleuse

N° 1199 - Par Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | MARCHÉ FINANCIER

Un mail mentionnant une inscription sur une liste d'initiés et contenant une information erronée peut-il être considéré comme comportant une information privilégiée ?

N° 1200 - Par Thierry BONNEAU

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | FONDS DE COMMERCE

La Cour de cassation précise le sort des contrats de distribution et des licences de marque

N° 1201 - Par Sarah BERET

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

Expertises demandées par le CSE

N° 1202 - Par Frédéric-Guillaume LAPRÉVOTE et Savannah UZAN

[Consulter le PDF](#)

FISCAL | IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Management fees et validation par les organes sociaux de la rémunération indirecte du dirigeant

N° 1203 - Par Anne-Gaël HAMONIC-GAUX

[Consulter le PDF](#)

DOCTRINE P. 20

ENTREPRISE

Société civile : contrariété de la clause de tontine à l'exigence de pluralité d'associés

par *Nicolas Randoux***ACTUALITÉS** P. 5**DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ**

Droit de prélèvement :
réponse de la France
à la Commission européenne

IMMOBILIER

L'obligation de fournir une étude
de sol s'impose dès la vente
du terrain à bâtir quelle que
soit la qualité de l'acquéreur

ENTREPRISE

Commissaire aux apports :
attention au conflit d'intérêts !

DROIT FISCAL

Régularisation de l'irrecevabilité
du recours contre le rehaussement
des droits de succession

PRATIQUE P. 12**PERSONNES / FAMILLE**

Absence de documents probants
et preuve de l'état civil

par *Marc Richevaux***CHRONIQUES** P. 26**PERSONNES / FAMILLE**

Indivision

par *Bernard Vareille*
et *Annie Chamoulaud-Trapiers*



ACTUALITÉS P. 5

À LA UNE

DEF232e4 ■ Droit de prélèvement : réponse de la France à la Commission européenne

ACTES COURANTS - IMMOBILIER

DEF232d9 ■ L'obligation de fournir une étude de sol s'impose dès la vente du terrain à bâtir quelle que soit la qualité de l'acquéreur

DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ

DEF232e0 ■ Appréciation du lieu de situation des biens pour l'application du règlement *Successions*

ENTREPRISE

DEF232e1 ■ Commissaire aux apports : attention au conflit d'intérêts !

FISCAL

DEF232e2 ■ Régularisation de l'irrecevabilité du recours contre le rehaussement des droits de succession

PRATIQUE P. 12

QUESTIONS-RÉPONSES

DEF23119 ■ Absence de documents probants et preuve de l'état civil
par **Marc Richevaux**

DOCTRINE P. 20

DEF232c3 ■ Société civile : contrariété de la clause de tontine à l'exigence de pluralité d'associés
par **Nicolas Randoux**

CHRONIQUES P. 26

DEF232c4 ■ Indivision
par **Bernard Vareille** et **Annie Chamoulaud-Trapiers**

VIE PRO P. 33

OFFRES ET DEMANDES P. 37

INDICES P. 40

Contenus

Actualités	
Contenus pratiques	∨
Revue	
Synthèses	
Encyclopédies	
Jurisprudence	∨
Sources officielles	∨

Actualité des procédures collectives, n° 12 du 19 juin 2026

Sommaire du numéro

Repère

COMPENSATION

Appréciation stricte de la connexité en présence de contrats distincts

N° 138 - Par Benjamin FERRARI

Alertes

OUVERTURE DE LA PROCÉDURE ET PÉRIODE D'OBSERVATION | CESSATION DES PAIEMENTS

Action en report de la date de cessation des paiements et extension pour confusion de patrimoines : rappel du principe d'unicité de procédure

N° 139 - Par Mathieu THIBERGE

[Consulter le PDF](#)

OUVERTURE DE LA PROCÉDURE ET PÉRIODE D'OBSERVATION | CESSATION DES PAIEMENTS

Nécessité de caractériser l'état de cessation des paiements même dans un arrêt

confirmatif

N° 140

[Consulter le PDF](#)

OUVERTURE DE LA PROCÉDURE ET PÉRIODE D'OBSERVATION | ADMISSION DES CRÉANCES

Respect du contradictoire pour l'éviction de clauses aggravant la situation du débiteur du seul fait de l'ouverture de la procédure collective

N° 141

[Consulter le PDF](#)

OUVERTURE DE LA PROCÉDURE ET PÉRIODE D'OBSERVATION | COMPENSATION

Montage financier et créances connexes

N° 142

[Consulter le PDF](#)

OUVERTURE DE LA PROCÉDURE ET PÉRIODE D'OBSERVATION | COMPENSATION

L'invocation de la compensation légale ne peut être frappée par les nullités de la période suspecte

N° 143 - Par Karl LAFAURIE

[Consulter le PDF](#)

OUVERTURE DE LA PROCÉDURE ET PÉRIODE D'OBSERVATION | CAUTIONS ET COOBLIGÉS

Précisions sur le montant qui peut être réclamé à des cautions non solidaires

N° 144

[Consulter le PDF](#)

OUVERTURE DE LA PROCÉDURE ET PÉRIODE D'OBSERVATION | NULLITÉS DE LA PÉRIODE SUSPECTE

Nullité d'une vente d'immeuble conclue par une société ayant par la suite fait l'objet d'un jugement d'extension

N° 145 - Par Karl LAFAURIE

[Consulter le PDF](#)

SORT DE L'ENTREPRISE, DES DIRIGEANTS ET DES TIERS | LIQUIDATION JUDICIAIRE

Application du revirement du 11 septembre 2024 relatif au compte courant à une procédure collective en cours pour un compte courant de monnaie électronique

N° 146

[Consulter le PDF](#)

SORT DE L'ENTREPRISE, DES DIRIGEANTS ET DES TIERS | CLÔTURE DE LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

Non-reprise des poursuites d'un créancier personnel de l'entrepreneur individuel

N° 147

[Consulter le PDF](#)

SORT DE L'ENTREPRISE, DES DIRIGEANTS ET DES TIERS | SANCTIONS

Convocation du dirigeant en vue du prononcé d'une mesure de faillite personnelle ou d'interdiction de gérer

N° 148

[Consulter le PDF](#)

SORT DE L'ENTREPRISE, DES DIRIGEANTS ET DES TIERS | SANCTIONS

Motivation de la responsabilité pour insuffisance d'actif et de l'interdiction de gérer

N° 149

[Consulter le PDF](#)

COMPÉTENCE, PROCÉDURE ET VOIES DE RECOURS | VOIES DE RECOURS

Défaut d'intérêt à former tierce opposition contre un plan de redressement

N° 150

[Consulter le PDF](#)

COMPÉTENCE, PROCÉDURE ET VOIES DE RECOURS | VOIES DE RECOURS

Nécessaire établissement d'un excès de pouvoir pour la recevabilité d'un pourvoi contre un arrêt relatif à un plan de cession

N° 151

[Consulter le PDF](#)

COMPÉTENCE, PROCÉDURE ET VOIES DE RECOURS | VOIES DE RECOURS

Pourvoi contre deux décisions irrévocables et inconciliables relatives à l'admission d'une créance

N° 152

[Consulter le PDF](#)

Revue Lamy **Droit des affaires**

(Re)lancer la société à mission

Quentin NÉMOZ-RAJOT

Chronique : Droit des sociétés *Sandrine TISSEYRE*

**Nullité pour violation des statuts dans la SAS : dernières
précisions de la Cour de cassation avant la réforme des nullités**
Stéphanie EL RASSI

**Renonciation du créancier et compensation en procédure
collective : l'inopérance de la volonté unilatérale face
à « l'ordre public du passif »** *Rolanda ONDO*

**Rappel de l'exigence du droit de parler en dernier au cours
de la procédure disciplinaire** *Adrien BÉZERT*

La fraude au faux coursier *Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE*

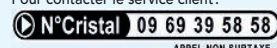
**Les clauses abusives en phase d'exécution forcée, ou le droit
de la consommation européen au risque de la sécurité juridique**
Cyril ROTH

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Marie-Pierre Blin-Francomme: Maître de conférences HDR Université Toulouse Capitole, chargée de mission développement durable
Jean-Michel do Carmo Silva: Professeur de droit, Grenoble École de Management
Emmanuel Daoud: Avocat associé, Cabinet VIGO
Jack Demaison: Avocat associé, SIMON Associés
Laurence Caroline Henry: Professeur - Avocat général en service extraordinaire à la chambre commerciale de la Cour de cassation
Arnaud Lecourt: Maître de conférences, Université de Pau et des pays de l'Adour
Jacques Mestre: Professeur agrégé des Facultés de droit
Cyril Nourissat: Professeur agrégé des Facultés de droit, Université Jean Moulin - Lyon 3

Éditeur: Lamy Liaisons, SAS ayant son siège social 7, rue Emmy Noether - 93400 Saint-Ouen
Représentante légale: Rokhaya Pondi
Associé unique: Karnov HoldCo France
Directrice de la publication: Rokhaya Pondi
Directrice des rédactions: Sylvie Duras
Responsable des rédactions: Chloé Mathonnière
Rédacteur en chef: Brice Lemercier Denos
Rédaction: Salma Akdad, Céline Garnier, Camille Madi, Victoria Mauriès, Rolanda Ondo, Héloïse Planckaert, Brintha Selvachandran, Camillia Pereira
Dépôt légal: à parution • **Prix au numéro**: 81,58 €^{HTC}
N° ISSN (version en ligne): 2109-9367
N° ISSN (version imprimée): 1279-8401
Périodicité: mensuel • **N° CPPAP**: 0130 T 87146 •
Crédit photos: Getty Images • **Imprimeur**: Dupliprint, 733, rue Saint-Léonard - 53147 Mayenne • **Origine du papier**: Pologne • **Taux de fibres recyclées**: 0 % •
Certification: PEFC • **Eutrophisation**: Ptot 0.02 kg/tonne

Pour contacter le service client:



Courriel: contact@lamyliaisons.fr
 Internet: www.lamy-liaisons.fr - www.lamylinenew.fr
 - www.liaisons-sociales.fr



Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, du contenu de cette publication, effectuée sans autorisation de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon, y compris toute utilisation par des systèmes ou modèles d'intelligence artificielle ou toute reproduction ou extraction à des fins de fouille de textes et de données (TDM), notamment en application de l'article 4 de la Directive (UE) 2019/790. L'éditeur se réserve expressément ces utilisations.

Cette revue peut être référencée de la manière suivante:
 RLDA 2026, n° 227-1 (année, n° de la revue, n° du commentaire)

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

FOCUS	4
SOCIÉTÉS	6
ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ	7
BANQUE ET FINANCE	8
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE	9
CONSOMMATION	10
DROIT PÉNAL DES AFFAIRES	11
COMPLIANCE – RSE	13
À RETENIR ÉGALEMENT	13

REPÈRES

SOCIÉTÉS

- Nullité pour violation des statuts dans la SAS: dernières précisions de la Cour de cassation avant la réforme des nullités..... 17
Par Stéphanie EL RASSI

ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

- Renonciation du créancier et compensation en procédure collective: l'inopérance de la volonté unilatérale face à « l'ordre public du passif » 23
Par Rolanda ONDO

PROCÉDURE

- Rappel de l'exigence du droit de parler en dernier au cours de la procédure disciplinaire..... 27
Par Adrien BÉZERT

CHRONIQUE

- Droit des sociétés 31
Par Sandrine TISSEYRE

PERSPECTIVES

GRAND FORMAT

- (Re)lancer la société à mission 37
Par Quentin NÉMOZ-RAJOT

ÉTUDE

- La fraude au faux coursier 47
Par Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE
- Les clauses abusives en phase d'exécution forcée, ou le droit de la consommation européen au risque de la sécurité juridique 51
Par Cyril ROTH

Revue Lamy de la concurrence

Dossier : Le droit de la concurrence, vingt-cinq ans après la loi NRE

Sous la direction de Muriel CHAGNY, avec Francis AMAND, Jean-Louis FOURGOUX, Irène LUC, Jérôme VIDAL et Anne WACHSMANN GUIGON

« Mettre fin à une concurrence fondée sur la capacité à fragmenter les responsabilités et à exploiter les écarts d'application des normes »
Serge PAPIN

Le Syndicat National des Moniteurs du Ski Français impose aux moniteurs une clause d'exclusivité : l'Autorité de la concurrence voit rouge et les pulls rouges trinquent !
Léna SERSIRON et Manon PARAWAN

Concurrence, création de contenu vidéo et plateformes en ligne : l'avis de l'Autorité de la concurrence pointe des déséquilibres structurels
Albane WATINE

L'entrave analogue aux libertés de circulation – Regards croisés sur la relation particulière entre droit de la concurrence et libertés de circulation
Constantin BUCHHOLZ

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Directeur scientifique :

Muriel Chagny : Professeur des universités, Directeur du Master 2 Droit de la concurrence et des contrats, UVSQ-Paris Saclay

Linda Arcelin : Professeur des universités, La Rochelle Université

Virginie Beaumeunier : Inspectrice générale des finances, Présidente de l'observatoire des délais de paiements

Jacques Boulard : Premier Président de la Cour d'appel de Paris

Benoît Cœuré : Président de l'Autorité de la concurrence

Jean-Louis Fourgoux : Avocat associé, Mermoz Avocats

Olivier Guersent : Directeur général de la concurrence, Commission européenne

Sarah Lacoche : Directrice générale de la concurrence,

de la consommation et de la répression des fraudes

Irène Luc : Première avocate générale à la Chambre

commerciale de la Cour de cassation

Cyril Nourissat : Professeur des universités,

Université Jean Moulin – Lyon III

Anne Perrot : Économiste, Inspectrice générale des finances

Valérie Pironon : Professeur des universités, Université

de Nantes

Michel Ponsard : Avocat associé, UGCG Avocats, Président

de l'Association française d'étude de la concurrence (AFEC)

Jacqueline Riffault-Silk : Doyen honoraire de la Chambre

commerciale de la Cour de cassation, Membre fondateur

et Président honoraire de l'Association of European

Competition Law Judges (AECLJ)

Patrick Sayer : Président du Tribunal des activités

économiques de Paris

Léna Sersiron : Avocate associée, Baker McKenzie,

Présidente de l'Association des Avocats pratiquant

le droit de la concurrence (APDC)

Thibaud Vergé : Vice-Président de l'Autorité de la

concurrence, Professeur d'économie, ENSAE Paris

Vincent Vigneau : Président de la Chambre commerciale,

financière et économique de la Cour de cassation

Éditeur : Lamy Liaisons, SAS ayant son siège social

7, rue Emmy Noether - 93400 Saint-Ouen

Représentante légale : Rokhaya Pondi

Associé unique : Karnov HoldCo France

Directrice de la publication : Rokhaya Pondi

Directrice des rédactions : Sylvie Duras

Responsable des rédactions : Chloé Mathonnière

Rédacteur en chef : Jérémie Berlemont

A participé à ce numéro : Céline Garnier

Dépôt légal : à parution • Prix au numéro : 114,35 € TTC

N° ISSN (version en ligne) : 2115-8894

N° ISSN (version imprimée) : 1770-9377

Périodicité : mensuel • N° CPPAP : 1226 T 85786 • Crédit

photos : Getty Images • Imprimeur : Duplprint, 2, rue

Descartes - 95330 Domont • Origine du papier : Portugal •

Taux de fibres recyclées : 0 % • Certification : Imprimé sur

papier FSC • Eutrophisation : Ptot 0.08 kg/tonne

Pour contacter le service client :

N°Cristal 09 69 39 58 58
APPEL NON SURTAXÉ

Courriel : contact@lamyliaisons.fr

Internet : www.lamy-liaisons.fr - www.lamylinenew.fr

- www.liaisons-sociales.fr



LE TRI
+ FACILE



Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, du contenu de cette publication, effectuée sans autorisation de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon, y compris toute utilisation par des systèmes ou modèles d'intelligence artificielle ou toute reproduction ou extraction à des fins de fouille de textes et de données (TDM), notamment en application de l'article 4 de la Directive (UE) 2019/790. L'éditeur se réserve expressément ces utilisations.

Cette revue peut être référencée de la manière suivante :
RLC 2026, n° 161-1 (année, n° de la revue,
n° du commentaire)

SOMMAIRE

FOCUS

- Serge Papin : « Mettre fin à une concurrence fondée sur la capacité à fragmenter les responsabilités et à exploiter les écarts d'application des normes » 4
Par Serge PAPIN

LES ESSENTIELS DU MOIS

CONTRÔLE DES CONCENTRATIONS	6
PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES	7
TRANSPARENCE ET PRATIQUES COMMERCIALES DÉLOYALES	8
DIGITAL MARKETS ACT	11
AIDES D'ÉTAT	12
PROCÉDURE	13
RÉGULATION	14

ÉTUDE

- Le Syndicat National des Moniteurs du Ski Français impose aux moniteurs une clause d'exclusivité : l'Autorité de la concurrence voit rouge et les pulls rouges trinquent ! 16
Par Léna SERSIRON et Manon PARAWAN
- Concurrence, création de contenu vidéo et plateformes en ligne : l'avis de l'Autorité de la concurrence pointe des déséquilibres structurels 21
Par Albane WATINE

DOSSIER

LE DROIT DE LA CONCURRENCE, VINGT-CINQ ANS APRÈS LA LOI NRE

- La loi NRE et les procédures dites « négociées » 28
Par Irène LUC
- Contrôle des pratiques restrictives de concurrence : la loi NRE entre sévérité et concertation 32
Par Jean-Louis FOURGOUX
- Vingt-cinq ans après la loi NRE : les enjeux passés et actuels d'un contrôle moderne des concentrations 37
Par Anne WACHSMANN GUIGON et Jérôme VIDAL
- Abus de dépendance économique et pratiques restrictives de concurrence, vingt-cinq ans après la loi NRE 43
Par Muriel CHAGNY
- Vingt-cinq ans de régulation des relations commerciales : un bilan pour progresser 49
Par Francis AMAND

NOUVEAU REGARD

- L'entrave analogue aux libertés de circulation – Regards croisés sur la relation particulière entre droit de la concurrence et libertés de circulation 54
Par Constantin BUCHHOLZ

Droit & Patrimoine

LE MENSUEL DE TOUS LES PRATICIENS DU DROIT

DOSSIER

LES INSTRUMENTS FINANCIERS DU PATRIMOINE CONTEMPORAIN



ÉCLAIRAGE

Family offices :
entre innovation
et temps long

CHRONIQUES

Personnes protégées
Droit du patrimoine
familial



LAMY | KARNOV
LIAISONS GROUP

ACTUALITÉS

ÉCLAIRAGE

Family offices : entre innovation et temps long 6

PROFESSIONS

Le Conseil d'État valide l'extension des compétences immobilières des commissaires de justice 10

CE, 29 mai 2026, n° 501077

Le Conseil d'État valide la possibilité pour les commissaires de justice d'exercer une activité d'intermédiaire immobilier pour la vente des biens dont ils assurent déjà l'administration. Il rejette ainsi le recours de l'Unis et confirme la légalité du décret du 3 juillet 2024.

DOSSIER

Les instruments financiers du patrimoine contemporain

• Le démembrement du contrat de capitalisation

Louis-Pascal BRABANT, Wealth Planner – Executive Director, UBS

Anès REGGANI, diplômé notaire, Cheuvreux

Marie CHOPLIN-TEXIER, notaire associée Cheuvreux 28

• La transmission des instruments financiers étrangers

Julia NOVAK, avocate associée Yards

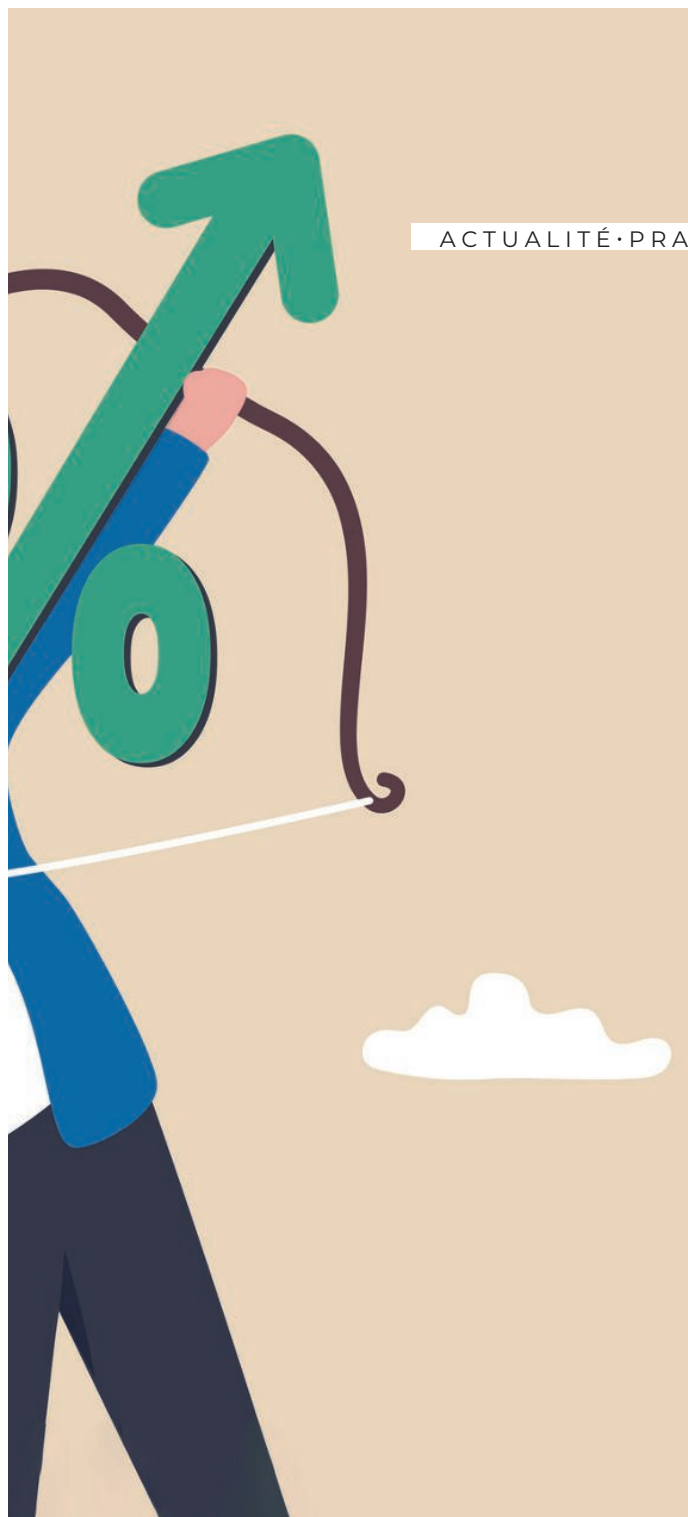
Angélique DEVAUX, notaire associée Cheuvreux, chargée d'enseignement

à Paris Dauphine et à l'Aurep 34

• Transmission des cryptoactifs : état des lieux et perspectives fiduciaires

Emilie FINOT, notaire associée Cheuvreux

Nicolas LAURENT-BONNE, professeur à l'Université Paris-Est Créteil, avocat à la Cour 42



SOMMAIRE

ACTUALITÉ • PRATIQUE • ANALYSE • DOSSIER • JURISPRUDENCE

ANALYSES

Non-déductibilité de la créance de restitution issue de la donation d'une somme d'argent :

état des lieux et perspectives 12

ISF, Convention fiscale franco-russe et article 750 ter, 2° du Code général des impôts : un arrêt qui interroge.....

18

Nullité de la société civile en cas de tontine sur l'intégralité des parts.....

22

CHRONIQUES

Droit des personnes protégées (chronique annuelle).....

62

Droit du patrimoine familial (janvier – avril 2026).....

72

• Le carried interest

Xavier BOUTIRON, notaire associé Cheuvreux, chargé d'enseignement à Paris I

Olivier GIACOMINI, notaire Cheuvreux

Christopher LALLOZ, avocat à la Cour, Mayer Brown

Miryam LAZRAK, avocate à la Cour, Mayer Brown 47

• Le traitement successoral des liquidités investies en fonds de private equity

Karine MARQUEZ, notaire associée Cheuvreux

Thomas JUILLARD, avocat au Barreau de Paris

Sacha BOUVET, notaire salarié Cheuvreux 55

Contenus

Actualités	
Contenus pratiques	∨
Revue	
Synthèses	
Encyclopédies	
Jurisprudence	∨
Sources officielles	∨

Cahiers de droit de l'entreprise, n° 3 du 01 juin 2026

Sommaire du numéro

Éditorial



DEVOIR DE VIGILANCE

Devoir de vigilance : Yves Rocher condamné à indemniser des salariés licenciés en Turquie

N° 3 - Par Virginie MERCIER

[Consulter le PDF](#)

Deux mois déjà



DROIT DES AFFAIRES

Aval, cautionnement ou garantie et gage sur stock.

N° 49

[Consulter le PDF](#)

DROIT DES AFFAIRES

Conditions d'appel de la garantie autonome.

N° 50

[Consulter le PDF](#)

DROIT DES AFFAIRES

Courtage d'assurance : la rémunération est subordonnée à l'immatriculation au RCS et à l'ORIAS.

N° 51

[Consulter le PDF](#)

DROIT DES AFFAIRES

SCI : la clause de tontine portant sur toutes les parts entraîne la nullité de la société.

N° 52

[Consulter le PDF](#)

DROIT DES AFFAIRES

Transport routier de marchandises : les limites de responsabilité s'apprécient au regard du poids total de l'envoi.

N° 53

[Consulter le PDF](#)

DROIT DES AFFAIRES

Nouvelle procédure déjudiciarisée pour le recouvrement simplifié des créances commerciales incontestées.

N° 54

[Consulter le PDF](#)

DROIT DES AFFAIRES

Tracfin est ajouté à la liste des autorités externes susceptibles de recevoir les signalements des lanceurs d'alerte.

N° 55

[Consulter le PDF](#)

DROIT DES AFFAIRES

Les nouvelles règles de concurrence de l'UE applicables aux accords de licence de technologie.

N° 56

[Consulter le PDF](#)

DROIT DES AFFAIRES

Modalités de l'autorisation et régularisation du défaut de pouvoir du représentant de la masse des obligataires.

N° 57

[Consulter le PDF](#)

DROIT DES AFFAIRES

Responsabilité du tiers acquéreur à l'égard de l'agent immobilier.

N° 58

[Consulter le PDF](#)

DROIT DES AFFAIRES

Évaluation de la solvabilité dans l'octroi de crédit et usage conforme des données personnelles.

N° 59

[Consulter le PDF](#)

DROIT DES AFFAIRES

Révocation judiciaire d'un gérant de société civile et compétence du juge des référés.

N° 60

[Consulter le PDF](#)

DROIT FISCAL

Un nouveau statut de jeune entreprise innovante à impact !

N° 61

[Consulter le PDF](#)

DROIT FISCAL

Taux réduit d'IS : le chiffre d'affaires du groupe doit être pris en compte.

N° 62

[Consulter le PDF](#)

DROIT SOCIAL

Règles relatives au versement des contributions conventionnelles de dialogue social et de formation professionnelle.

N° 63

[Consulter le PDF](#)

DROIT SOCIAL

Signature d'une transaction et contestation du licenciement : suspension de la prescription en raison de l'impossibilité d'agir.

N° 64

[Consulter le PDF](#)

DROIT SOCIAL

Contrat d'apprentissage : rupture immédiate possible en cas de manquements graves de l'employeur.

N° 65

[Consulter le PDF](#)

DROIT SOCIAL

Moment auquel les négociations obligatoires prennent fin et impossibilité pour l'employeur d'exiger un accord majoritaire.

N° 66

[Consulter le PDF](#)

DROIT SOCIAL

Requalification d'une prestation de services en CDI : reconstitution de la situation salariale d'origine.

N° 67

[Consulter le PDF](#)

DROIT SOCIAL

Conséquences de la nullité d'un arrêté sur recours pour excès de pouvoir sur une convention collective ou accord de branche dépendant de son application.

N° 68

[Consulter le PDF](#)

DROIT DES AFFAIRES

Nouvelle procédure déjudiciarisée pour le recouvrement simplifié des créances commerciales incontestées

N° 69 - Par Olivier DE MATTOS

[Consulter le PDF](#)

DROIT DES AFFAIRES

Les nouvelles règles de concurrence de l'UE applicables aux accords de licence de technologie

N° 70 - Par Olivier DE MATTOS

[Consulter le PDF](#)

Table ronde



SANCTIONS EUROPÉENNES

Sanctions européennes à l'épreuve du conflit russo-ukrainien : quelles évolutions, quels impacts pratiques ?

N° 3 - Par Jan DUNIN-WASOWICZ , Nicolas BURNICHON et Anita MAKLAKOVA

[Consulter le PDF](#)

Dossier



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Variations autour de l'activité économique

N° 15 - Par Solène RINGLER

[Consulter le PDF](#)

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE : CRITÈRE DE L'ENTREPRISE

L'activité économique des associations

N° 16 - Par Hélène DURAND

[Consulter le PDF](#)

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE : CRITÈRE DE L'ENTREPRISE

L'activité économique : un critère de distinction entre le droit des entreprises en difficulté et le droit du surendettement

N° 17 - Par Marie-Andrée RAKOTOVAHINY

[Consulter le PDF](#)

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE : CRITÈRE DE L'ENTREPRISE

Le développement des activités non économiques des sociétés commerciales

N° 18 - Par Matthieu ZOLOMIAN

[Consulter le PDF](#)

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE : ÉLÉMENT DE GESTION DE L'ENTREPRISE

Le financement des activités économiques innovantes

N° 19 - Par Solène RINGLER

[Consulter le PDF](#)

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE : ÉLÉMENT DE GESTION DE L'ENTREPRISE

L'intelligence artificielle au service de l'activité économique : un apport dépendant de la stabilisation du cadre juridique européen

N° 20 - Par Alexandra MENDOZA-CAMINADE

[Consulter le PDF](#)

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE : ÉLÉMENT DE GESTION DE L'ENTREPRISE

La notion d'activité économique durable - Libres propos à l'aune du règlement Taxonomie

N° 21 - Par Morgane TIREL

[Consulter le PDF](#)

Cahiers pratiques



DIRECTION GÉNÉRALE | BAIL COMMERCIAL

L'obligation de délivrance du bailleur d'un bail commercial

N° 10 - Par INFOREG

[Consulter le PDF](#)

DIRECTION FINANCIÈRE | AVANCE EN COMPTE COURANT D'ASSOCIÉ

Avances en compte courant et aides financières : quand l'intention l'emporte sur la forme

N° 11 - Par INFOREG

[Consulter le PDF](#)

DIRECTION COMMERCIALE | VENTES AUX ENCHÈRES

La vente aux enchères en redressement judiciaire : une vente volontaire sous contrôle judiciaire

N° 12 - Par INFOREG

[Consulter le PDF](#)

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES | NON-DISCRIMINATION

Période d'essai : la Cour de cassation renforce la protection des femmes enceintes

N° 13 - Par INFOREG

[Consulter le PDF](#)

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION | DATA ACT

Le Data Act : un nouveau défi de conformité pour les entreprises

N° 14 - Par Joséphine BEAUFOUR et Julie SCHWARTZ

[Consulter le PDF](#)

Contenus

Actualités	
Contenus pratiques	▼
Revue	
Synthèses	
Encyclopédies	
Jurisprudence	▼
Sources officielles	▼

Revue des procédures collectives civiles et commerciales, n° 3 du 01 mai 2026

Sommaire du numéro

Repère



INSOLVABILITÉ

Directive Insolvency III : quelles sont les procédures françaises concernées ?

N° 3 - Par Michel MENJUCQ

Alertes



FOCUS | AJMJ

Quand la volonté de transparence des professionnels de l'insolvabilité est un signe fort de la part de l'IFPPC

N° 21 - Par Christophe DELATTRE

FOCUS | ACTUALITÉ JURISPRUDENTIELLE

1er janvier - 28 février 2026

N° 22 - Par Florent PETIT

VEILLE | GARANTIE DES SALAIRES

Hausse des interventions de l'AGS au premier trimestre 2026

N° 23

VEILLE | IFPPC

Publication du rapport d'activité 2025 de l'IFPPC

N° 24

VEILLE | CNGTC

Publication du rapport 2025 du CNGTC

N° 25

VEILLE | COMMISSION EUROPÉENNE

Proposition relative à EU Inc. : procédures de liquidation numériques et procédures d'insolvabilité simplifiées pour les startups

N° 26

VEILLE | BANQUES

Adoption de nouvelles règles pour protéger les contribuables et les déposants en cas de faillites bancaires

N° 27

VEILLE | BANQUE

Nouvelles règles pour simplifier les systèmes de garantie des dépôts

N° 28

VEILLE DES TEXTES | VEILLE DES TEXTES

Du 20 mars au 31 mai 2026

N° 29

Études



ENTREPRENEUR INDIVIDUEL

Entrepreneur Individuel « EI.2.0 » : c'était mieux avant !

N° 5 - Par Véronique LEGRAND

CLUB DE FOOTBALL

Les défauts de la sauvegarde pour les clubs professionnels de football

N° 6 - Par Michael TOTA

Commentaires



PRÉVENTION ET TRAITEMENT AMIABLE | ENTRETIEN DE PRÉVENTION

Confidentialité de l'entretien de prévention

N° 26 - Par Christophe DELATTRE

PRÉVENTION ET TRAITEMENT AMIABLE | OUVERTURE PRÉVENTION

Seul un débiteur peut demander l'ouverture d'une procédure de mandat ad hoc

N° 27 - Par Christophe DELATTRE

PRÉVENTION ET TRAITEMENT AMIABLE | CONCILIATION, CONDITIONS D'OUVERTURE

État de cessation des paiements et ouverture d'une procédure de conciliation

N° 28 - Par Christophe DELATTRE

PRÉVENTION ET TRAITEMENT AMIABLE | CONCILIATION

Rejet de la demande de prolongation de la mission du conciliateur pour non-respect des conditions de délai

N° 29 - Par Christophe DELATTRE

PRÉVENTION ET TRAITEMENT AMIABLE | RESPONSABILITÉ DES DIRIGEANTS

Négociations avec le CIRI : une circonstance insuffisante pour justifier une déclaration tardive de cessation des paiements

N° 30 - Par Christophe DELATTRE

PRÉVENTION ET TRAITEMENT AMIABLE | RESPONSABILITÉ DES DIRIGEANTS

Un dirigeant ne peut recourir à l'ouverture d'une procédure de conciliation pour échapper à ses responsabilités

N° 31 - Par Christophe DELATTRE

PRÉVENTION ET TRAITEMENT AMIABLE | RESPONSABILITÉ DES DIRIGEANTS

L'absence de recours à la prévention peut constituer une faute de gestion du dirigeant

N° 32 - Par Christophe DELATTRE

PRÉVENTION ET TRAITEMENT AMIABLE | CONCILIATION

Fin de la conciliation et rejet de la demande de constat d'accord et de la désignation d'un mandataire à l'exécution de l'accord

N° 33

PRÉVENTION ET TRAITEMENT AMIABLE | CAUTIONNEMENT

Plan de cession : sort du cautionnement en cas de reprise de la dette garantie par le cessionnaire

N° 34 - Par Augustin AYNÈS

PRÉVENTION ET TRAITEMENT AMIABLE | DROIT DE RÉTENTION

Le droit de rétention échappe à la procédure de déclaration, de vérification et d'admission au passif

N° 35 - Par Augustin AYNÈS

PRÉVENTION ET TRAITEMENT AMIABLE | REVENDICATION

Clause de réserve de propriété : absence d'incidences de la prescription de la créance

de prix sur la faculté pour le vendeur d'agir en revendication

N° 36 - Par Augustin AYNÈS

PRÉVENTION ET TRAITEMENT AMIABLE | REVENDICATION

Clause de réserve de propriété : en cas de contradiction entre les CGA et les CGV, l'acceptation de l'acquéreur doit être expresse et antérieure à la livraison

N° 37 - Par Augustin AYNÈS

LIQUIDATION JUDICIAIRE | OUVERTURE DE LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

Interdiction des voies d'exécution et entrepreneur individuel

N° 38 - Par Adeline CERATI

LIQUIDATION JUDICIAIRE | RÉALISATION DES ACTIFS

Procédure bi-patrimoniale : le liquidateur peut réaliser les actifs personnels dont la résidence principale de l'entrepreneur individuel pour le compte des créanciers personnels

N° 39 - Par Vincent PERRUCHOT-TRIBOULET

LIQUIDATION JUDICIAIRE | DESSAISISSEMENT

Monopole du liquidateur judiciaire et exclusion de l'action individuelle de l'associé

N° 40 - Par Adeline CERATI

LIQUIDATION JUDICIAIRE | DESSAISISSEMENT

Recours en matière de transaction portant sur une extension de procédure : un droit propre du débiteur

N° 41 - Par Florence REILLE

LIQUIDATION JUDICIAIRE | DESSAISISSEMENT

Dessaisissement, défaut de qualité pour agir du débiteur et régularisation : rappels

N° 42 - Par Florence REILLE

DROIT SOCIAL | PROTECTION SOCIALE

Portabilité des garanties santé et prévoyance des salariés licenciés en cas de liquidation judiciaire de l'employeur

N° 43 - Par François TAQUET

DROIT SOCIAL | COTISATIONS SOCIALES

Impossibilité d'ouverture d'une liquidation judiciaire sur la base d'une contrainte URSSAF contestée

N° 44 - Par François TAQUET

DROIT SOCIAL | OBLIGATION DE RECLASSEMENT

Périmètre du reclassement : deux sociétés contrôlées par une personne physique peuvent former un groupe

N° 45 - Par François TAQUET

DROIT SOCIAL | OBLIGATION DE RECLASSEMENT

Rappel du contenu de la lettre de recherche de postes disponibles

N° 46 - Par François TAQUET

DROIT SOCIAL | PRIORITÉ DE RÉEMBAUCHAGE

La charge de la preuve incombe à l'employeur

N° 47 - Par François TAQUET

DROIT SOCIAL | LICENCIEMENT ÉCONOMIQUE

Précisions sur la date d'appréciation de la baisse significative des commandes ou du chiffre d'affaires

N° 48 - Par François TAQUET

DROIT SOCIAL | LICENCIEMENT ÉCONOMIQUE

Ordre des licenciements : l'irrégularité ouvre droit à réparation sans priver le licenciement de cause réelle et sérieuse

N° 49 - Par François TAQUET

DROIT SOCIAL | CONTRAT DE SÉCURISATION PERSONNELLE

Conséquences de l'adhésion d'un salarié à un contrat de sécurisation professionnelle

N° 50 - Par François TAQUET

DROIT FISCAL | CRÉANCE FISCALE

Assignation en liquidation judiciaire par l'administration fiscale : utiles précisions

N° 51 - Par Thierry FAVARIO

DROIT FISCAL | CRÉANCE FISCALE

Créance fiscale et caractérisation de l'état de cessation des paiements

N° 52 - Par Thierry FAVARIO

DROIT FISCAL | RESPONSABILITÉ FISCALE DU DIRIGEANT

Action au titre de l'article L. 267 du LPF : régularité de l'assignation et délai satisfaisant

N° 53 - Par Thierry FAVARIO

DROIT FISCAL | RESPONSABILITÉ FISCALE DU DIRIGEANT

Action au titre de l'article L. 267 du LPF : et encore le délai satisfaisant

N° 54 - Par Thierry FAVARIO

DROIT FISCAL | RESPONSABILITÉ FISCALE DU DIRIGEANT

Action au titre de l'article L. 267 du LPF : l'irrecouvrabilité des créances fiscales est une condition de l'action

N° 55 - Par Thierry FAVARIO

DROIT FISCAL | RESPONSABILITÉ FISCALE DU DIRIGEANT

Action au titre de l'article L. 267 du LPF : de la correcte imputation des manquements du dirigeant social

N° 56 - Par Thierry FAVARIO

DROIT FISCAL | FAUTE DE GESTION

Sanction non fiscale du non-respect de ses obligations fiscales par le dirigeant social

N° 57

SANCTIONS CIVILES | PROCÉDURE

Non-cumul de l'action en responsabilité pour insuffisance d'actif et de l'action fondée sur l'article L. 223-22 du Code de commerce contre un dirigeant

N° 58 - Par Arlette MARTIN-SERF

SANCTIONS CIVILES | INSUFFISANCE D'ACTIF

Appréciation des biens du patrimoine du débiteur : exclusion des actifs destinés à être transférés à titre gratuit à une association

N° 59 - Par Arlette MARTIN-SERF

SANCTIONS CIVILES | INSUFFISANCE D'ACTIF

Intégration des frais de justice dans le montant de l'insuffisance d'actif

N° 60 - Par Arlette MARTIN-SERF

SANCTIONS CIVILES | LIEN DE CAUSALITÉ

Caractérisation du lien de causalité entre les fautes de gestion retenues et l'insuffisance d'actif

N° 61 - Par Arlette MARTIN-SERF

SANCTIONS CIVILES | CONDAMNATION

Montant de la condamnation : individualisation de la sanction sans prise en considération du patrimoine et des revenus du dirigeant fautif

N° 62 - Par Arlette MARTIN-SERF

SANCTIONS CIVILES | INTERDICTION DE GÉRER

Représentation obligatoire dans la procédure d'appel : absence de constitution d'avocat par le liquidateur à l'initiative de la demande de condamnation

N° 63 - Par Arlette MARTIN-SERF

SANCTIONS CIVILES | INTERDICTION DE GÉRER

Sanction de la violation de l'interdiction de gérer : le délit peut être constitué avant le dépôt des statuts au RCS

N° 64 - Par Arlette MARTIN-SERF

RESPONSABILITÉ DES TIERS | BANQUIER DISPENSATEUR DE CRÉDIT

Devoir de mise en garde des cautions de sociétés mises en redressement judiciaire puis en liquidation judiciaire

N° 65 - Par Arlette MARTIN-SERF

Entretien



GARANTIE DES SALAIRES

Les droits des salariés dans les procédures collectives

Dossier



GARANTIE DES SALAIRES

Enjeux et perspectives autour de la garantie AGS

N° 20 - Par Adeline CERATI , Vincent PERRUCHOT-TRIBOULET et Delphine RONET-YAGUE

AGS

L'AGS aujourd'hui

N° 21 - Par Antonin BLANCKAERT

CRÉANCES SALARIALES

Regards sur le modèle américain : l'insolvabilité comme risque social non couvert

N° 22 - Par Olivier ANDRÉ

GARANTIE DES SALAIRES

L'influence du droit de l'Union européenne

N° 23 - Par Anaëlle DONNETTE

AGS

L'AGS dans les plans de sauvegarde pour l'emploi

N° 24 - Par Johanna FABRE et David JACOTOT

AGS

Regards croisés sur l'extension du domaine de la garantie

N° 25 - Par Laurence FIN-LANGER

GARANTIE DES SALAIRES

Le champ de la garantie AGS : les extensions tirées par les cheveux

N° 26 - Par Patrick MORVAN

GARANTIE DES SALAIRES

L'opposabilité à l'AGS des décisions de justice issues des contentieux prud'homaux

N° 27 - Par Franck MOREL

AGS

Le traitement différencié de l'AGS selon la qualité de créancier

N° 28 - Par Charles CROZE

GARANTIES DES SALAIRES

La subrogation de l'AGS dans les droits des salariés

N° 29 - Par Christine GAILHBAUD et Karl LAFAURIE

AGS

Regards croisés sur la subrogation dans les droits des salariés

N° 30 - Par Laurence FIN-LANGER

GARANTIE DES SALAIRES

La fraude sociale à l'AGS

N° 31 - Par Damien BONDAT

Contenus

Actualités	
Contenus pratiques	∨
Revue	
Synthèses	
Encyclopédies	
Jurisprudence	∨
Sources officielles	∨

Revue de droit bancaire et financier, n° 3 du 01 mai 2026

Sommaire du numéro

Repère



SOCIÉTÉS DE GESTION

Contrôle de fait et sociétés de gestion

N° 3 - Par Hervé LE NABASQUE

[Consulter le PDF](#)

Alertes



FOCUS | CARTE BANCAIRE

Carte bancaire : les schémas brouillent les cartes...

N° 39 - Par Myriam ROUSSILLE-GICQUEL

[Consulter le PDF](#)

RAPPORTS ET AVIS | AFG

AFG : assemblées générales : les gérants d'actifs de plus en plus engagés dans le dialogue actionnarial

N° 40 - Par Géraldine ROZIER

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | BANQUE DE FRANCE

Risques et opportunités des technologies quantiques pour le secteur financier

N° 41

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | SUPERVISION

Modification des lignes directrices relatives à la définition du défaut

N° 42

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | SERVICES BANCAIRES

Inquiétudes liées aux vulnérabilités du crédit privé

N° 43

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | SUPERVISION

Publication de lignes directrices définitives sur l'indépendance de la supervision

N° 44

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | SUPERVISION

Simplification des lignes directrices de l'EBA sur les clients liés

N° 45

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | SERVICES BANCAIRES

Publication du rapport annuel des ESAs

N° 46

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | SERVICES BANCAIRES

Harmonisation de la communication des données SEPA par les autorités nationales

N° 47

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | ESAS

L'expansion du financement privé sous surveillance des régulateurs européens

N° 48

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | BIS

Vers une nouvelle gouvernance financière numérique : regards croisés sur le rôle des régulateurs financiers nationaux et le projet Agorá de la BIS

N° 49

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | SERVICES FINANCIERS

Publication d'un rapport sur les fonctions de conformité et d'audit interne des gestionnaires de fonds

N° 50

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | FINANCE D'ENTREPRISE

Rapport 2025 sur les activités de contrôle et de réglementation en matière de reporting d'entreprise

N° 51

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | AMF

Gestion d'actifs : l'AMF étend les règles déontologiques à l'ensemble des prestataires d'investissement

N° 52

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | SERVICES FINANCIERS

Simplification des cadres de déclaration de l'UE pour les fonds et les transactions

N° 53

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | ESMA

La régulation à l'épreuve de la reconfiguration des marchés d'actions européens

N° 54

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | MARCHÉS FINANCIERS

Publication de modèles de déclaration et d'instructions relatifs à l'obligation de compte actif

N° 55

[Consulter le PDF](#)

EN BREF | HCSF

Nouvelle proposition de loi cherchant à modifier le droit applicable au HCSF

N° 56 - Par Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE

[Consulter le PDF](#)

EN BREF | FINANCE

Culture financière et finfluenceurs : le Parlement européen adopte une résolution

N° 57 - Par Thibault DE RAVEL D'ESCLAPON

[Consulter le PDF](#)

VEILLE LÉGISLATIVE | VEILLE DES TEXTES

Du 11 mars 2026 au 10 mai 2026

N° 58

[Consulter le PDF](#)

VEILLE DES PUBLICATIONS | VEILLE DES PUBLICATIONS

Veille des publications

N° 59

[Consulter le PDF](#)

Entretien



CRISE GÉOPOLITIQUE

Crise pétrolière et contexte géopolitique : les conséquences monétaires multilatérales

N° 1 - Par Olivier DE MAISON ROUGE

[Consulter le PDF](#)

Chronique



CRYPTO-ACTIFS

Chronique de droit financier international 2026

N° 3 - Par Caroline KLEINER et Emeric PRÉVOST

[Consulter le PDF](#)

Études



SERVICES FINANCIERS À DISTANCE

Regard sur l'ordonnance relative à la commercialisation à distance de services financiers auprès des consommateurs

N° 8 - Par Jean-Denis PELLIER

[Consulter le PDF](#)

ÉDUCATION FINANCIÈRE

Éducation et culture financières : quand le droit rencontre l'apprentissage des investisseurs

N° 9 - Par Thibault DE RAVEL D'ESCLAPON

[Consulter le PDF](#)

CESSION DE DETTE

Le formalisme constituant de la cession de dette

N° 10 - Par Deborah SENANEDJ

[Consulter le PDF](#)

Commentaires



DROIT BANCAIRE | DIRECTIVE CRD VI

Analyse de l'ordonnance n° 2026-255 du 8 avril 2026 portant transposition de la directive CRD VI

N° 74 - Par Catherine FEUNTEUN

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | BANQUE

La loi de simplification de la vie économique : intensification des obligations des banques et assureurs

N° 75 - Par Sylvain LAMBERT

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | DORA

Proposition Omnibus Digital : que souhaiter pour DORA en tant que lex specialis ?

N° 76 - Par Sylvain LAMBERT

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | CRYPTO-ACTIFS

Devoir du teneur de compte

N° 77 - Par Dominique LEGEAIS

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | CRYPTO-ACTIFS

Responsabilité d'une banque teneuse de compte pour manquement à son devoir de vigilance

N° 78 - Par Dominique LEGEAIS

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | CRYPTO-ACTIFS

Responsabilité de la banque teneuse du compte de l'investisseur en crypto-actifs

N° 79 - Par Dominique LEGEAIS

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | OPÉRATIONS DE PAIEMENT AUTORISÉES

Devoir de vigilance : l'inhabituel n'est pas l'anormal

N° 80 - Par Bastien MICHALET

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | OPÉRATIONS DE PAIEMENT AUTORISÉES

Le prestataire de services de paiement n'est pas un conseiller en investissement

N° 81 - Par Bastien MICHALET

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | OPÉRATIONS DE PAIEMENT AUTORISÉES

Devoir de vigilance : l'anomalie apparente ne se déduit pas du profil du payeur

N° 82 - Par Bastien MICHALET

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | OPÉRATIONS DE PAIEMENT MAL EXÉCUTÉES

Restriction du champ d'application du régime des opérations de paiement mal exécutées

N° 83 - Par Guillaume CAVROIS

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | OPÉRATIONS DE PAIEMENT NON AUTORISÉES

Rappel du principe d'exclusivité du régime spécial de responsabilité et illustration des tensions entourant la qualification des opérations de paiement

N° 84 - Par Guillaume CAVROIS

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | CRÉDIT IMMOBILIER

Prêt en devise : point de départ de la prescription de l'action en restitution

N° 85 - Par Nicolas MATHEY

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | CRÉDIT IMMOBILIER

Prêt en devise et clauses abusives

N° 86 - Par Nicolas MATHEY

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | CRÉDIT IMMOBILIER

Clause abusive : prêt in fine et amortissement

N° 87 - Par Nicolas MATHEY

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | CRÉDIT IMMOBILIER

Prêt in fine : prescription

N° 88 - Par Nicolas MATHEY

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | CRÉDIT IMMOBILIER

Crédit immobilier : prescription biennale. - interruption

N° 89 - Par Nicolas MATHEY

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | CRÉDIT AFFECTÉ

Crédit affecté : responsabilité du prêteur

N° 90 - Par Nicolas MATHEY

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | PROPORTIONNALITÉ DU CAUTIONNEMENT

Florilège de décisions relatives à l'interprétation du nouvel article 2300 du Code civil

N° 91

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | CAUTIONNEMENT

Cautionnement solidaire

N° 92 - Par Dominique LEGEAIS

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | CAUTIONNEMENT

Qualification d'opération de crédit

N° 93 - Par Dominique LEGEAIS

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | CAUTIONNEMENT

Responsabilité notariale en matière de cautionnement

N° 94 - Par Dominique LEGEAIS

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | CAUTIONNEMENT

Recours en remboursement de la caution

N° 95 - Par Dominique LEGEAIS

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | GARANTIE AUTONOME

Contrôle de la conformité de la garantie autonome à son objet

N° 96 - Par Dominique LEGEAIS

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | DROIT DE RÉTENTION

Droit de rétention : rejet de la qualification de sûreté réelle

N° 97 - Par Dominique LEGEAIS

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | CAUTIONNEMENT

Proportionnalité du cautionnement

N° 98 - Par Dominique LEGEAIS

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | CAUTIONNEMENT

Obligation d'information de la caution

N° 99 - Par Dominique LEGEAIS

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | SAISIE IMMOBILIÈRE

Saisie immobilière et excès de pouvoir

N° 100 - Par Stéphane PIÉDELIÈVRE

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | HYPOTHÈQUE JUDICIAIRE CONSERVATOIRE

Hypothèque judiciaire conservatoire et délai de publication

N° 101 - Par Stéphane PIÉDELIÈVRE

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | HYPOTHÈQUE JUDICIAIRE CONSERVATOIRE

Hypothèque judiciaire conservatoire et inscription définitive

N° 102 - Par Stéphane PIÉDELIÈVRE

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | SAISIE IMMOBILIÈRE

Saisie immobilière et prorogation du commandement de payer

N° 103 - Par Stéphane PIÉDELIÈVRE

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | RÉTABLISSEMENT PERSONNEL SANS LIQUIDATION

Rétablissement personnel et contestation

N° 104 - Par Stéphane PIÉDELIÈVRE

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | SURENDETTEMENT

Surendettement et juge

N° 105 - Par Stéphane PIÉDELIÈVRE

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | ASSURANCE-VIE

Transmission du bénéfice d'assurance-vie aux héritiers du bénéficiaire décédé

N° 106 - Par Nicolas LEBLOND

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | ASSURANCE-EMPRUNTEUR

Le prêteur n'est pas l'assureur : n'étant pas créancier des primes, il n'a pas à les restituer

N° 107 - Par Nicolas LEBLOND

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | PRÊT LIBELLÉ EN DEVISES

Précisions relatives au point de départ de la prescription de l'action en restitution du consommateur consécutive à l'annulation d'un prêt libellé en devises

N° 108 - Par Juliette MOREL-MAROGER

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | UNION BANCAIRE

Révision du régime européen de protection des déposants

N° 109 - Par Gaëlle HARDY

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | MÉCANISME DE SURVEILLANCE UNIQUE

Publication du rapport annuel de la BCE sur ses activités prudentielles

N° 110 - Par Gaëlle HARDY

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | MÉCANISME DE SURVEILLANCE UNIQUE

Justiciabilité d'une communication informelle de la BCE émise dans le cadre de ses missions de surveillance quotidienne des banques

N° 111 - Par Gaëlle HARDY

[Consulter le PDF](#)

DROIT FINANCIER | INFORMATION PRIVILÉGIÉE

Inscription sur une liste d'initiés et information privilégiée

N° 112 - Par Pauline PAILLER

[Consulter le PDF](#)

DROIT FINANCIER | DEVOIR DE VIGILANCE

Première décision de responsabilité d'une société pour manquement à son devoir de vigilance

N° 113 - Par Jean-Marc MOULIN

[Consulter le PDF](#)

DROIT FINANCIER | FINANCE DURABLE

La commercialisation des produits financiers durables à la peine

N° 114 - Par Jean-Marc MOULIN

[Consulter le PDF](#)

DROIT FINANCIER | MARCHÉS D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Modification de la directive 2014/65/UE et du règlement (UE) n° 600/2014 du 15 mai 2014

N° 115 - Par Thierry BONNEAU

[Consulter le PDF](#)

DROIT FINANCIER | DÉPOSITAIRES CENTRAUX DE TITRES

Modification du règlement (UE) n° 909/2014 du 23 juillet 2014

N° 116 - Par Thierry BONNEAU

[Consulter le PDF](#)

DROIT FINANCIER | RÉGIME PILOTE

Modification du règlement (UE) 2022/858 du 30 mai 2022

N° 117 - Par Thierry BONNEAU

[Consulter le PDF](#)

DROIT FINANCIER | MARCHÉS DES CRYPTO-ACTIFS

Modification du règlement (UE) 2023/1114 du 31 mai 2023

N° 118 - Par Thierry BONNEAU

[Consulter le PDF](#)

Dossier



MONOPOLE BANCAIRE

Le monopole bancaire aujourd'hui

N° 6 - Par Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE et Carlo LOMBARDINI

[Consulter le PDF](#)

MONOPOLE BANCAIRE

Le monopole bancaire français en 2026

N° 7 - Par Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE

[Consulter le PDF](#)

MONOPOLE BANCAIRE

Le monopole bancaire en droit suisse

N° 8 - Par Carlo LOMBARDINI

[Consulter le PDF](#)

Notamment dans ce numéro :

CHRONIQUES

DROIT COMMUN DES CONTRATS

Théorie générale → Clause de dédit ou clause pénale ? Rompre le contrat ou en punir l'inexécution, telle est la question – par Frédéric Dournaux (P. 9)

CONTRATS SPÉCIAUX

Contrats et nouvelles technologies → Publicité en ligne pour des paris et jeux d'argent sur Meta : quelle responsabilité pour quels intermédiaires ? – par Anne Danis-Fatôme (P. 24) → Soumission des contrats informatiques au droit commun des contrats – par Jérôme Huet (P. 36) **Contrats translatifs** → Quand l'investissement locatif s'avère déceptif – par Louis Thibierge (P. 39) **Contrats de distribution** → Le déséquilibre significatif, malgré la puissance du fournisseur – par Frédéric Buy (P. 45)

CONTRAT ET AUTRES DROITS

Droit processuel → La question du caractère obligatoire de la clause de règlement amiable du litige, encore et toujours... – par Caroline Pelletier (P. 57) **Droit de la consommation** → Interprétation *in favorem* du contrat de consommation... et bien plus ! – par Jérôme Julien (P. 65) → La notion de voyageur en droit du tourisme – par Jean-Denis Pellier (P. 68) **Droit des biens** → Bref retour sur la donation des droits sociaux – par Antoine Tadros (P. 76) → Le droit de rétention conventionnel autonome n'est pas une sûreté réelle – par Frédéric Danos (P. 79)

RECHERCHES

Un auteur, une idée → Henry Solus – deuxième partie. Obligations et sûretés – par Pierre-Yves Gautier (P. 93)

DOSSIER

→ Droit de la prescription : comment percer les mystères actuels ? (P. 99)

Sommaire

SOMMAIRE DE LA REVUE DE JUIN 2026

Chroniques

Droit commun des contrats

Théorie générale

- P. 9** Clause de dédit ou clause pénale ? Rompre le contrat ou en punir l'inexécution, telle est la question

Cass. 2^e civ., 18 déc. 2025, n° 23-23.751, FS-B

Cass. 3^e civ., 8 janv. 2026, n° 24-12.082, FS-B

RDC203d1 ■ La clause pénale a beau avoir disparu formellement du Code depuis 2016, elle poursuit sa longue carrière en jurisprudence où elle exerce toujours une évidente attraction sur le jeu des qualifications. Dans un arrêt du 18 décembre 2025, la Cour de cassation casse la qualification de clause de dédit retenue par les juges du fond pour affirmer celle de clause pénale. La solution serait anodine si elle n'était motivée par ce seul critère : le montant de la clause était « équivalent au prix dû en cas d'exécution du contrat jusqu'à son terme ». Ce serait donc l'importance de la somme stipulée qui tracerait immanquablement le trait distinctif de la clause de dédit et de la clause pénale. On peut toutefois douter que l'intensité d'une clause suffise à la changer en une clause d'une autre nature. Il y a d'autant plus lieu de s'étonner d'une telle approche quantitative qu'un autre arrêt, du 6 janvier 2026, rendu peu après par une autre chambre de la Cour, a rappelé que la qualification orthodoxe ne doit s'attacher qu'à l'objet de la clause litigieuse.

par Frédéric Dournaux

- P. 15** Responsabilité des contractants vis-à-vis des tiers : la chambre commerciale double la mise !

Cass. com., 17 déc. 2025, n° 24-20.154, F-B

RDC203b6 ■ Dans son arrêt *Clamageran* du 3 juillet 2024, la chambre commerciale de la Cour de cassation a décidé que « les conditions et limites de la responsabilité qui s'appliquent dans les relations entre les contractants » sont opposables au tiers, victime de l'inexécution du contrat, dès lors qu'il invoque le manquement contractuel du débiteur sur le fondement de la responsabilité délictuelle. Dans un arrêt du 17 décembre 2025, cette même chambre a fait application de ce principe jurisprudentiel aux clauses de forclusion, de prescription et de conciliation préalable. Cette décision, loin de dissiper les craintes liées à la soumission de la responsabilité délictuelle au régime de la responsabilité contractuelle, en souligne l'acuité.

par Mathias Latina

Responsabilité

- P. 18** Manquement contractuel et engagement de la responsabilité délictuelle à l'égard des tiers : l'histoire sans fin !

Cass. com., 17 déc. 2025, n° 24-20.154, F-B

RDC203b7 ■ Dans la droite ligne de l'arrêt *Clamageran* du 3 juillet 2024, la chambre commerciale poursuit l'entreprise qu'elle a initiée de préservation tout à la fois du principe selon lequel tout manquement contractuel constitue, à l'égard des tiers auxquels il a causé un dommage, une cause d'engagement de la responsabilité délictuelle, et de correction des effets néfastes de cette solution. Après avoir affirmé que les clauses limitatives de responsabilité sont opposables aux tiers qui agissent en responsabilité délictuelle en invoquant un simple manquement contractuel, l'arrêt commenté décide que ce sont de manière générale toutes les « conditions et limites de responsabilité » applicables aux contractants qui peuvent être invoquées contre le tiers. L'effet de rééquilibrage en faveur du débiteur est louable ; il n'est pas certain, toutefois, que la voie ainsi choisie ne soit pas (excessivement) semée d'embûches.

par Sophie Pellet

Contrats spéciaux

Contrats et nouvelles technologies

- P. 24** Publicité en ligne pour des paris et jeux d'argent sur Meta : quelle responsabilité pour quels intermédiaires ?

CA Paris, 5-1, 28 janv. 2026, n° 24/12568

RDC203c9 ■ La cour d'appel de Paris a rendu, le 28 janvier 2026, une décision qui exclut du champ d'application de la responsabilité spéciale limitée des hébergeurs les publicités pour des paris et jeux d'argent en ligne. Soulignant l'indépendance de la notion d'intermédiaire technique de l'internet par rapport à celle d'intermédiaire ayant permis la contrefaçon de marque, la juridiction parisienne donne toute son efficacité aux textes du Code de la propriété intellectuelle.

par Anne Danis-Fatôme

P. 29 Spécificité renforcée de la protection des consommateurs dans les contrats à distance au moyen de leur information

CJUE, 30 mai 2024, n° C-400/22

RDC203d4 ■ Ne prévoit aucune distinction entre les obligations de paiement assorties de conditions et celles qui sont inconditionnelles, l'article 8, paragraphe 2, second alinéa, de la directive n° 2011/83 sur la protection des consommateurs – transposé en droit français dans l'article L. 221-14, alinéa 2, du Code de commerce et sanctionné par la nullité du contrat ne respectant pas cette obligation en vertu de l'article L. 242-2 – qui impose au professionnel, lorsqu'il conclut un contrat à distance par voie électronique s'accompagnant d'une obligation de paiement par le consommateur, d'informer explicitement ce dernier de cette obligation avant qu'il ne passe sa commande.

par Jérôme Huet

P. 32 Dématérialisation des titres transférables

L. n° 2024-537, 13 juin 2024

D. n° 2025-811, 12 août 2025

RDC203c6 ■ Un titre transférable peut être établi, signé et conservé sous forme électronique dans les conditions prévues aux articles 1366 et 1367 du Code civil et il est transféré, remis, présenté et modifié selon une méthode fiable.

par Jérôme Huet

P. 36 Soumission des contrats informatiques au droit commun des contrats

Cass. com., 15 mai 2024, n° 23-13.990, F-B

Cass. com., 13 nov. 2025, n° 22-22.225, F-D

RDC203c1 ■ Doit être cassée la décision prononçant la résolution aux torts partagés d'un contrat informatique parce qu'elle a pu exclure toute restitution entre les parties et s'est contentée de retenir, pour exclure toute indemnisation, que les deux parties avaient commis des fautes (1^{re} décision). Doit être cassée la décision qui estime « que les clauses limitatives de responsabilité figurant dans les contrats litigieux ne peuvent recevoir application dans la mesure où ces contrats sont anéantis » (2^e décision).

par Jérôme Huet

P. 38 Publicité en matière pharmaceutique

CJUE, 19 juin 2026, n° C-200/24

RDC203b8 ■ Dans une décision du 19 juin 2025, la CJUE condamne, en vertu de l'article 8, paragraphe 1, de la directive n° 2000/31/CE sur le commerce électronique, la nouvelle loi polonaise relative au droit pharmaceutique, entrée en vigueur en 2012, et dont l'article 94 interdisait toute publicité pour les pharmacies, leurs points de vente et leurs activités.

par Jérôme Huet

Contrats translatifs

P. 39 Quand l'investissement locatif s'avère déceptif

Cass. 3^e civ., 5 févr. 2026, n° 23-21.993, F-D

RDC203c7 ■ Un immeuble est vendu comme doté de douze logements destinés à la location et présentant un certain rapport locatif. Après la vente, il appert que la moitié des logements sont inaptes à la location, ce dont il résulte que le rapport locatif promis ne peut être obtenu. Faut-il y voir une erreur sur la substance, une erreur sur la rentabilité ou encore un manquement du vendeur à son obligation de délivrance conforme ?

par Louis Thibierge

Contrats de jouissance

P. 43 Compensation entre le dépôt de garantie et l'indemnité d'occupation due par le locataire qui se maintient dans les lieux

Cass. 3^e civ., 29 janv. 2026, n° 24-20.758, FS-B

RDC203c4 ■ Opérant un clair revirement de jurisprudence, la Cour de cassation admet que le bailleur peut déduire du dépôt de garantie l'indemnité d'occupation que lui doit le locataire qui s'est maintenu dans les lieux postérieurement à l'extinction du bail. Même si elle n'y fait pas expressément référence, la Cour fonde son raisonnement sur la compensation des créances connexes.

par Jean-Baptiste Seube

Contrats de distribution

P. 45 Le déséquilibre significatif, malgré la puissance du fournisseur

Cass. com., 7 janv. 2026, n° 23-20.219, FS-B

RDC203c8 ■ Dans un arrêt *ITM*, la Cour de cassation juge que l'absence d'asymétrie dans la puissance économique respective des parties n'exclut pas la mise en œuvre des dispositions de l'ancien article L. 442-6, I, 2°, du Code de commerce. Elle considère également, de façon *a priori* surprenante mais justifiée, que le principe d'une approche concrète et globale des droits et obligations des parties n'est pas méconnu lorsque le juge procède à la simple comparaison des remises sollicitées et des contreparties proposées. Elle affirme enfin, de façon assez sévère pour le coup, que des éléments d'enquête recueillis par l'administration en violation de la loi ne peuvent être écartés des débats que s'ils font grief aux droits de la personne mise en cause.

par Frédéric Buy

SUITE DU SOMMAIRE EN PAGE SUIVANTE >>

Contrats aléatoires

- P. 49** Contrat d'assurance : du nouveau sur la mise en œuvre de la sanction du défaut de paiement des primes en cas d'aliénation de la chose assurée

Cass. 2^e civ., 6 nov. 2025, n° 23-13.984, FS-B

RDC203b5 ■ En cas de non-paiement d'une prime arrivée à échéance après l'aliénation de la chose assurée mais avant que l'assureur n'ait eu connaissance de celle-ci, la mise en demeure envoyée à l'aliénateur, au titre de l'article L. 113-3 du Code des assurances, peut entraîner la suspension de la garantie puis la résiliation du contrat d'assurance au détriment de l'acquéreur.

par Fabrice Leduc

Contrats et droit des sociétés

- P. 53** Cession de parts sociales avant l'immatriculation de la société : des précisions importantes, des questions en suspens

Cass. com., 11 févr. 2026, n° 24-18.698, F-D

RDC203d8 ■ La cession de parts sociales intervenant avant l'immatriculation de la société est une opération atypique à propos de laquelle, dans cet arrêt du 11 février 2026, la chambre commerciale de la Cour de cassation apporte deux enseignements importants. En premier lieu, la signature des statuts suffit à conférer aux signataires la qualité d'associé, lesquels sont, dès lors, en mesure de s'engager en cette qualité nonobstant le fait, d'une part, que la société n'a pas encore été immatriculée et, d'autre part, que les signataires n'ont pas libéré leur apport en capital. En second lieu, les associés cédants de parts sociales ne peuvent invoquer le non-respect de la procédure légale d'agrément pour se soustraire aux obligations qu'ils avaient contractées dans les promesses de cession de parts sociales.

par Samuel François

Contrat et autres droits

Droit processuel

- P. 57** La question du caractère obligatoire de la clause de règlement amiable du litige, encore et toujours...

Cass. com., 10 déc. 2025, n° 24-20.679, F-D

RDC203d6 ■ Selon la chambre commerciale de la Cour de cassation, il résulte de l'article 122 du Code de procédure civile que le non-respect d'une clause de règlement amiable des litiges constitue une fin de non-recevoir lorsque la clause prévoit, comme un préalable obligatoire à la saisine de la juridiction, le recours à un processus d'arrangement amiable dont elle précise les modalités de mise en œuvre.

par Caroline Pelletier

Droit de la famille

- P. 60** Le cautionnement disproportionné souscrit par un époux commun en biens vaut autorisation du cautionnement de son conjoint

Cass. 1^{re} civ., 5 nov. 2025, n° 24-18.984, F-B

RDC203c0 ■ En présence d'un cautionnement en garantie de la même dette souscrit par deux époux communs en biens dans un acte unique et dont l'un a été jugé manifestement disproportionné, ce dernier vaut consentement à l'engagement de son conjoint dans les conditions de l'article 1415 du Code civil. Par cette solution, la Cour de cassation modifie son analyse à propos de l'application de ce texte en présence d'un cautionnement souscrit dans un seul *instrumentum* par des époux communs en biens.

par Christophe Blanchard

Droit de la consommation

- P. 65** Interprétation *in favorem* du contrat de consommation... et bien plus !

Cass. 1^{re} civ., 3 déc. 2025, n° 24-15.632, F-D

Cass. 2^e civ., 18 déc. 2025, n° 24-16.217, F-D

RDC203c3 ■ Par deux décisions du 3 et du 18 décembre 2025, la Cour de cassation rappelle qu'un contrat de consommation doit, en cas de doute, être interprété dans le sens le plus favorable au consommateur. La règle, qui est impérative et ouvre droit à cassation en cas de méconnaissance, invite à revenir sur le sens de l'interprétation du contrat en droit de la consommation, qui diffère fondamentalement de celle que connaît le droit commun, tant dans sa nature que dans ses effets.

par Jérôme Julien

P. 68 La notion de voyageur en droit du tourisme

CJUE, 13 nov. 2025, n° C-445/24

RDC203c5 ■ Une personne morale telle qu'une association à but non lucratif, qui a conclu avec un organisateur, en son nom propre, mais pour le compte de certains de ses membres, un contrat de voyage à forfait, relève de la notion de « voyageur » au sens de cette disposition.

par Jean-Denis Pellier

Droit des biens

P. 72 La relativité de l'inscription en compte à propos de la propriété des actions

Cass. com., 17 déc. 2025, n° 24-12.019, F-B

RDC203b4 ■ Le transfert de propriété des actions émises par une société obéit à un régime particulier en ce qu'il déroge au principe du transfert dit *solo consensu*. La loi exige en la matière une inscription sur le registre des mouvements de titres de la société pour que le cessionnaire acquiert pleinement la qualité d'actionnaire. Cette exigence n'est toutefois pas systématique. En cas de résolution d'une cession d'actions, le vendeur redevient actionnaire de plein droit au jour de l'assignation en résolution sans qu'il soit nécessaire de procéder à une nouvelle inscription dans le registre des mouvements de titres. La solution invite mécaniquement à s'interroger sur le rôle exact de cette inscription en compte lorsqu'il est question de déterminer le propriétaire des actions.

par Antoine Tadros

P. 76 Bref retour sur la donation des droits sociaux

Cass. com., 11 févr. 2026, n°s 24-18.103 et 24-19.661, F-B

RDC203b3 ■ Les parts sociales ne peuvent faire l'objet d'un don manuel. Si la solution vaut certainement pour toutes les sociétés qui émettent ces droits d'associés, la question se pose d'une éventuelle transposition de la solution à la donation des droits d'associés représentés, non plus par des parts sociales, mais par des actions.

par Antoine Tadros

P. 79 Le droit de rétention conventionnel autonome n'est pas une sûreté réelle

Cass. com., 4 mars 2026, n° 24-20.020, F-B

RDC203e1 ■ Le droit de rétention autonome n'est pas une sûreté réelle et n'a pas à être mentionné dans la déclaration de créance, de sorte que, dans le cadre de la procédure de vérification et d'admission des créances, le juge-commissaire n'a pas le pouvoir de statuer sur son existence.

par Frédéric Danos

P. 87 Caractère temporaire du droit de propriété sur les constructions édifiées dans le cadre d'un bail emphytéotique

Cass. 3^e civ., 18 déc. 2025, n° 24-20.480, FS-B

RDC203e0 ■ Le droit de propriété de l'emphytéote sur la construction édifiée sur le terrain dont il a la jouissance s'éteint, sauf stipulation contraire, en même temps que le bail emphytéotique, même si ce droit de propriété a été cédé à un tiers.

par Frédéric Danos

Recherches

Un auteur, une idée

P. 93 Henry Solus – deuxième partie. Obligations et sûretés

RDC203c2 ■ Henry Solus anticipa sur bien des points la réforme du droit des obligations par l'ordonnance du 10 février 2016, ce fut aussi un des auteurs contemporains ayant le plus réfléchi sur les quasi-contrats, ainsi que les sous-contrats, tant dans sa thèse que dans ses chroniques ; de même, il fut précurseur d'une autre grande réforme récente, celle du droit des sûretés. Il s'agit ici de la seconde partie de son portrait, la première ayant été publiée dans la *Revue des contrats* (RDC mars 2026, n° RDC203a0, p. 122). On va continuer de vérifier à quel point le juriste se définit par ses idées et sa culture, au rebours des « délégations de pensée » consenties aux algorithmes, qu'on nous annonce bruyamment.

par Pierre-Yves Gautier

SUITE DU SOMMAIRE EN PAGE SUIVANTE >>

Dossier

Droit de la prescription : comment percer les mystères actuels ?

RDC203d7 ■ Suspension, interruption, point de départ, situations continues, actions récursoires, aménagements contractuels... Autant de mystères qui illustrent la complexité du droit de la prescription.

Une matinée organisée le 4 décembre 2025 par Lextenso Formation, en partenariat avec la Revue des contrats, a permis d'en appréhender les règles et d'en maîtriser les mécanismes.

- La preuve du point de départ de la prescription, par Augustin Aynès • p. 100
- La prescription des actions en responsabilité en cas de situation dommageable continue, par Jean-Sébastien Borghetti • p. 104
- Point de départ du délai de prescription des actions récursoires, par Sophie Pellet • p. 109
- La suspension de la prescription, par Laurent Leveneur • p. 115
- L'interruption de la prescription, par Nathan Béridot • p. 121
- Les clauses aménageant les délais pour agir, par Philippe Jacques • p. 129
- La prescription en contexte particulariste : approche technique et stratégique de la prescription en droit international privé des obligations, par Philippine Blajan • p. 135

P. 100 La preuve du point de départ de la prescription

RDC203d5 ■ La fixation par la loi de 2008 du point de départ de la prescription à la date à laquelle le titulaire du droit a connu ou aurait dû connaître les faits lui permettant d'agir a eu une incidence pratique importante sur l'application des règles probatoires en la matière.

par Augustin Aynès

P. 104 La prescription des actions en responsabilité en cas de situation dommageable continue

RDC203d3 ■ En cas de situation dommageable continue, il convient de distinguer selon que les actes dommageables ont causé un dommage unique ou des dommages distincts. Dans le premier cas, la prescription extinctive court contre le demandeur à compter du moment où il a pris ou aurait dû prendre connaissance du dommage ou de ses préjudices, même si la situation dommageable se prolonge par la suite. En revanche, en présence de dommages distincts, chacun d'entre eux donne naissance à une action en réparation distincte, avec son propre délai de prescription commençant à courir au moment où le demandeur prend conscience de ce dommage particulier.

par Jean-Sébastien Borghetti

P. 109 Point de départ du délai de prescription des actions récursoires

RDC203b9 ■ La Cour de cassation a posé une règle de principe assez simple : le délai de prescription de l'action récursoire est identique à celui qui gouvernerait l'action si elle était exercée à titre principal, mais son point de départ est différent. La prescription commence à courir au jour où le titulaire de l'action récursoire est lui-même assigné aux fins de reconnaissance du droit. Si elle se veut conciliatrice des intérêts en présence, cette solution ne parvient toutefois pas à réaliser un parfait équilibre, car le report du point de départ du délai de l'action récursoire implique que l'appelé en garantie puisse être encore tenu à l'égard du titulaire de l'action récursoire, quand il se croyait légitimement libéré par l'effet de l'écoulement du temps.

par Sophie Pellet

P. 115 La suspension de la prescription

RDC203e2 ■ La suspension, qui aurait pu disparaître lors de la réforme de 2008, a été maintenue, et le nombre de ses causes légales s'est même accru avec la suspension pendant une impossibilité d'agir (dont l'effet précis s'est vraisemblablement trouvé modifié par la manière dont elle a été légalement consacrée), pendant le déroulement de certains modes alternatifs de règlement des différends, pendant une mesure d'instruction ordonnée en justice, ou encore, dernièrement, pendant une action de groupe. La loi a fait figurer, à côté de la suspension, le report du point de départ de la prescription, ce qui appelle quelques réflexions sur la portée de cette distinction. Enfin, la suspension n'atteint pas les délais préfix, et c'est sans doute là que peut se trouver, dans une démarche finaliste, le moyen de distinguer les deux catégories de délais, la qualification de forclusion devant être préférée à celle de prescription lorsque la suspension d'un certain délai apparaîtrait inopportune.

par Laurent Leveneur

P. 121 L'interruption de la prescription

RDC203d0 ■ L'interruption de la prescription efface le délai écoulé et fait courir un nouveau délai de même durée. Derrière l'apparente unité de ses causes se dessine une *summa divisio* fondée sur la notion de trouble : l'interruption constitue l'événement qui empêche de tenir une situation de fait pour suffisamment stable pour être consolidée par l'effet du temps. Or ce trouble ne se manifeste pas de manière uniforme. Certaines causes, telles que la reconnaissance ou l'acte d'exécution forcée, révèlent un trouble immédiat et produisent un effet instantané. D'autres, au premier rang desquelles la demande en justice, n'ouvrent qu'un processus de vérification des droits dont l'issue demeure incertaine : l'interruption y est alors différée, conditionnelle et susceptible d'être déclarée non avenue. Cette distinction commande non seulement le régime propre à chaque cause, mais encore les règles gouvernant le rayonnement de l'effet interruptif, lequel peut s'étendre à des actions distinctes, dès lors qu'elles tendent aux mêmes fins.

par Nathan Béridot

P. 129 Les clauses aménageant les délais pour agir

RDC203d2 ■ L'organisation contractuelle des délais pour agir dispose d'un cadre *ad hoc*, posé par l'article 2254 du Code civil en matière de prescription. La prescription oscillant entre ordre public et intérêt privé, ce cadre *ad hoc* manque de netteté. Plus que tout, il se restreint à la seule prescription, laissant sans organisation spécifique les clauses qui, touchant aux autres délais pour agir, sont – à tort ou à raison – considérées comme ne concernant pas la prescription. Il en résulte que l'article 2254 est débordé de toute part et, finalement, d'un rendement faible. Il pourrait ainsi être pertinent de raisonner sur l'ensemble des clauses aménageant les délais pour agir, afin d'en assurer la cohérence d'ensemble.

par Philippe Jacques

P. 135 La prescription en contexte particulariste : approche technique et stratégique de la prescription en droit international privé des obligations

RDC203d9 ■ La prescription, longtemps cantonnée à une technicité discrète, s'impose en droit international privé comme un enjeu structurant et stratégique du contentieux des obligations. À la croisée du temps et de l'espace, elle révèle les tensions entre diversité des ordres juridiques, sécurité juridique et effectivité des droits, dans un contexte marqué par l'internationalisation croissante des litiges et le recours fréquent à l'arbitrage. Loin de se réduire à la traditionnelle alternative entre procédure et fond, la matière se caractérise par un fort particularisme, source d'instabilité mais aussi d'opportunités stratégiques, notamment à travers le choix de la loi applicable, du juge ou du siège arbitral. De la rédaction du contrat à l'exécution des décisions, la prescription devient ainsi un instrument de pilotage du risque contentieux. Son étude impose dès lors une approche globale, articulant la prescription de l'action au fond et celle de l'*exequatur*, afin de saisir pleinement ses implications techniques et pratiques dans les litiges internationaux.

par Philippine Blajan

SUITE DU SOMMAIRE EN PAGE SUIVANTE >>

Table chronologique des sources commentées

2024**MAI**

Cass. com., 15 mai 2024, n° 23-13.990, F-B.....p. 36	RDC203c1
CJUE, 30 mai 2024, n° C-400/22.....p. 29	RDC203d4

JUIN

L. n° 2024-537, 13 juin 2024.....p. 32	RDC203c6
--	----------

2025**AOÛT**

D. n° 2025-811, 12 août 2025.....p. 32	RDC203c6
--	----------

NOVEMBRE

Cass. 1 ^{re} civ., 5 nov. 2025, n° 24-18.984, F-B.....p. 60	RDC203c0
Cass. 2 ^e civ., 6 nov. 2025, n° 23-13.984, FS-B.....p. 49	RDC203b5
Cass. com., 13 nov. 2025, n° 22-22.225, F-D.....p. 36	RDC203c1
CJUE, 13 nov. 2025, n° C-445/24.....p. 68	RDC203c5

DÉCEMBRE

Cass. 1 ^{re} civ., 3 déc. 2025, n° 24-15.632, F-D.....p. 65	RDC203c3
Cass. com., 10 déc. 2025, n° 24-20.679, F-D.....p. 57	RDC203d6
Cass. com., 17 déc. 2025, n° 24-20.154, F-B.....p. 15	RDC203b6
.....p. 18	RDC203b7
Cass. com., 17 déc. 2025, n° 24-12.019, F-B.....p. 72	RDC203b4

Cass. 2 ^e civ., 18 déc. 2025, n° 23-23.751, FS-B.....p. 9	RDC203d1
Cass. 2 ^e civ., 18 déc. 2025, n° 24-16.217, F-D.....p. 65	RDC203c3
Cass. 3 ^e civ., 18 déc. 2025, n° 24-20.480, FS-B.....p. 87	RDC203e0

2026**JANVIER**

Cass. com., 7 janv. 2026, n° 23-20.219, FS-B.....p. 45	RDC203c8
Cass. 3 ^e civ., 8 janv. 2026, n° 24-12.082, FS-B.....p. 9	RDC203d1
CA Paris, 5-1, 28 janv. 2026, n° 24/12568.....p. 24	RDC203c9
Cass. 3 ^e civ., 29 janv. 2026, n° 24-20.758, FS-B.....p. 43	RDC203c4

FÉVRIER

Cass. 3 ^e civ., 5 févr. 2026, n° 23-21.993, F-D.....p. 39	RDC203c7
Cass. com., 11 févr. 2026, n° 24-18.698, F-D.....p. 53	RDC203d8
Cass. com., 11 févr. 2026, n° 24-18.103 et 24-19.661, F-B.....p. 76	RDC203b3

MARS

Cass. com., 4 mars 2026, n° 24-20.020, F-B.....p. 79	RDC203e1
--	----------

JUIN

CJUE, 19 juin 2026, n° C-200/24.....p. 38	RDC203b8
---	----------

Prix de thèse 2027 de la *Revue des contrats*

Pour l'édition 2027 du prix de thèse de la *Revue des contrats*, les candidats ayant soutenu leur thèse entre le 1^{er} janvier 2026 et le 31 décembre 2026 doivent faire parvenir leur thèse ainsi que leur rapport de soutenance avant le 31 janvier 2027. Le prix de thèse sera remis à l'issue du colloque annuel de la revue.

Les candidats doivent adresser leur thèse et le rapport de soutenance à Nadine Lolli à l'adresse suivante :

LEXTENSO - La Grande Arche, Paroi Nord – 30^e étage - 1 Parvis de La Défense 92044 Paris – La Défense

Le prix de thèse de la *Revue des contrats* offre la possibilité d'une publication.

Contenus

Actualités	
Contenus pratiques	∨
Revue	
Synthèses	
Encyclopédies	
Jurisprudence	∨
Sources officielles	∨

Revue internationale de la compliance et de l'éthique des affaires, n° 3 du 04 juin 2026

Sommaire du numéro

Éditorial



COMPLIANCE

De la transparence à l'intégrité : la mutation d'un couple éthique

N° 103 - Par Roxana FAMILY

[Consulter le PDF](#)

Actualités



VEILLE | COMPLIANCE ET ÉTHIQUE DES AFFAIRES - FRANCE

Les atteintes à la probité en augmentation en 2025

N° 104

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | CJIP

Conclusion d'une CJIP entre le PNF et la société BALT USA

N° 105

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | L

Adoption dans le projet de loi relatif à la lutte contre les fraudes fiscales et sociales d'un amendement supprimant le principe de la CJIP et rétablissement par la commission mixte paritaire

N° 106

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | CELLULE ANTICORRUPTION

Bilan d'efficacité de la cellule anticorruption du parquet de Marseille

N° 107

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | DRSS

Publication par la DRSS d'une fiche pratique sur le contrôle des exportations vers la Chine pour les entreprises françaises

N° 108

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | PROPOSITION DE LOI DARCOS

Adoption par le Sénat de la proposition de loi Darcos relative à l'instauration d'une présomption d'utilisation des contenus culturels par les fournisseurs d'intelligence artificielle

N° 109

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | DROIT DE LA CONCURRENCE

Droit de la concurrence et lanceur d'alerte

N° 110

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | IA

L'IA et la justice civile

N° 111

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | SFR

La société SFR condamnée à 10 millions d'euros d'amende pour ses forfaits « à vie »

N° 112

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | SOCIÉTÉ LAFARGE

Condamnations lourdes pour la société Lafarge et ses dirigeants reconnus coupables de financement de terrorisme en Syrie

N° 113

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | LOI DE SIMPLIFICATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE

Adoption de la loi de simplification de la vie économique

N° 114

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | DGCCRF

Sécurité des articles vendus sur les marketplaces étrangères : plus de 100 000 produits retirés du marché

N° 115

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

La Société générale condamnée par l'ACPR à une amende de 20 millions d'euros

N° 116

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | EUROPE

Pologne : une entreprise condamnée à 20 millions de zlotys pour violation des sanctions

N° 117

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | UNION EUROPÉENNE

Union européenne : allégations de corruption contre le CESE

N° 118

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | UNION EUROPÉENNE

Union européenne : adoption du 20e paquet de sanctions à l'encontre de la Russie

N° 119

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | UNION EUROPÉENNE

Union européenne : une nouvelle directive pour lutter contre la corruption

N° 120

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | INTERNATIONAL

Algérie : publication d'un guide sur le cadre de la lutte contre la corruption

N° 121

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | CANADA

Canada : mise à jour par le Gouvernement de ses lignes directrices sur les sanctions à l'intention du secteur aérospatial et défense

N° 122

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | CHINE

Chine : sept entreprises de l'Union européenne visées par des restrictions à l'exportation

N° 123

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | MONACO

Monaco : publication du 3e rapport de progrès en matière de renforcement du dispositif de lutte contre le blanchiment

N° 124

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | NÉPAL

Népal : lancement par la Commission anticorruption de nouvelles poursuites dans le

cadre de l'affaire de l'aéroport de Pokhara
N° 125

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | ROYAUME-UNI

Royaume-Uni : publication d'un guide sur les contrôles des utilisations finales dans le cadre des sanctions

N° 126

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | ROYAUME-UNI

Royaume-Uni : une filiale d'Apple condamnée pour violation des sanctions contre la Russie

N° 127 - Par Isabelle BUFFLIER

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | ENTREPRISES ET DROITS HUMAINS - FRANCE

Communication responsable - Publication par l'ADEME d'un « Guide de l'influence responsable »

N° 128

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | TRAVAIL FORCÉ

Travail forcé & travail des enfants - Bilan des investisseurs sur la prévention des risques dans les chaînes de valeur

N° 129

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | DIRECTIVE SUR LES « PROCÉDURES-BAILLONS »

Directive sur les « procédures-baillons » - Transposition française

N° 130

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | EUROPE

Devoir de vigilance - Projet de loi fédérale suisse sur le devoir de vigilance et la durabilité

N° 131

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | EUROPE

Emballages/Économie circulaire - Publication par la Commission des premiers documents d'orientation sur le règlement (UE) 2025/40 relatif aux emballages et aux déchets d'emballages

N° 132

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | REPORTING DE DURABILITÉ VOLONTAIRE

Reporting de durabilité volontaire - Consultation sur le projet de norme de reporting VSME

N° 133

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | REPORTING DE DURABILITÉ

Reporting de durabilité - Consultation sur le projet de révision des normes de durabilité ESRS

N° 134

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | RÈGLEMENT DÉFORESTATION

Règlement Déforestation - Présentation par la Commission européenne des modifications 2026

N° 135

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | EUROPE

Règlement produits issus du travail forcé - Règlement d'exécution (UE) 2026/903 sur le système d'information et de communication du futur règlement travail forcé

N° 136

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | INTERNATIONAL

Droits humains - Rapport 2026 d'Amnesty International sur la situation des droits humains dans le monde

N° 137

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | SANTÉ AU TRAVAIL

Santé au travail - Rapport mondial de l'OIT sur les risques psychosociaux au travail

N° 138

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | ENTREPRISES ET DROITS HUMAINS

Entreprises et droits humains - Lancement par le HCDH d'un « Business and Human Rights Helpdesk » sur la mise en oeuvre des Principes directeurs de l'ONU

N° 139

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | DEVOIR DE VIGILANCE

Devoir de vigilance - Lancement du « Competence Centre for Human Rights Due Diligence » pour les syndicats

N° 140 - Par Charlotte MICHON

[Consulter le PDF](#)

Entretien



CONFORMITÉ BANCAIRE

Jusqu'où va le devoir de vigilance du banquier en matière de fraudes aux faux placements ?

N° 141 - Par Elodie VALETTE et Kevan LAURENT

[Consulter le PDF](#)

Études



ANTICORRUPTION

Harmonization of the Fight Against Corruption across Europe: What does the EU AntiCorruption Directive change?

N° 142 - Par Charles-Henri BOERINGER , Karima CHAÏB , Alice DUNOYER
DE SEGONZAC , Antonio GOLINO , Stella MAGISTRO , Laura SCARAMELLINI
, Maria GUINOT BARONA , Ignacio BAZ , David PASEWALDT , Jan RICHTER ,
Marcin CIEMINSKI , Pawel M. GADOCHA , Roel DE JONG et Luce
SMITHUIJSEN

[Consulter le PDF](#)

CONTRÔLE DES EXPORTATIONS

Contrôle export : l'IA efface (toutes) les frontières

N° 143 - Par Laurent GROSCLAUDE , Camille MAYET et Olivier DORGANS

[Consulter le PDF](#)

GESTION DE LA CONFORMITÉ

Unlocking the Power of Governance and Compliance through a Standardized and Integrated Approach

N° 144 - Par Bartosz MAKOWICZ

[Consulter le PDF](#)

Commentaires



DEVOIR DE VIGILANCE

Jugement Yves Rocher : un assouplissement excessif du lien de causalité

N° 145 - Par Sophie SCEMLA , Diane PAILLOT DE MONTABERT et Calypso
KORKIKIAN

[Consulter le PDF](#)

ACPR

L'ACPR et Tracfin alertent le public sur certaines utilisations des IBAN virtuels

N° 146 - Par Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE

[Consulter le PDF](#)

LCB-FT

Lutte contre le blanchiment : le Sénégal retiré des listes des pays à risque

N° 147 - Par Rouguyatou TOURÉ

[Consulter le PDF](#)